Additionnalité et évaluation des résultats en matière de développement (ADOA)

Rapport annuel

2025

Vice-présidence pour la gouvernance économique et la gestion des connaissances

Groupe de la banque africaine de développement



Division de l'impact microéconomique, institutionnel et sur le développement (ECMR.2)
Département de la politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche (ECMR)
Vice-présidence pour la gouvernance économique et la gestion des connaissances (ECVP)

Additionnalité et évaluation des résultats en matière de développement (ADOA)

Rapport annuel

2025

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

Remerciements

Le Rapport annuel 2025 sur l'additionnalité et les résultats de développement a été préparé au sein du Complexe de la Vice-présidence chargée de la Gouvernance économique et de la Gestion des connaissances (ECVP), sous la direction générale et la supervision du Professeur Kevin Chika Urama, Économiste en chef et Vice-président de l'ECVP, avec l'appui de Ferdinand Bakoup, Économiste principal au sein de l'ECVP. Le rapport a été produit sous la supervision d'Anthony Simpasa, Directeur du Département des politiques macroéconomiques, de la prévision et de la recherche (ECMR), et d'Eugene Bempong Nyantakyi, Manager de la Division de l'impact microéconomique, institutionnel et du développement (ECMR.2). La préparation du rapport a été dirigée par Michael Machokoto et Mamadou Bah, Économistes de recherche seniors au sein d'ECMR.2, qui en ont assuré la conduite technique, avec les contributions de Ronald Leung, consultant en recherche. Le rapport a bénéficié des contributions et de la relecture d'Omolola Amoussou, George Marbuah, Patrick Mabuza, Sahawal Alidou, Oriéta Covi, Josephine Gatua, John Herbert Ainembabazi et Francis Kemeze, tous membres d'ECMR.2. Hamida Riahi (ECMR.0) et Lucette Allaba Alesse (ECMR.2) ont également contribué de manière significative aux processus de validation et de suivi.

Table des matières

Sigles et abréviations ii

Résumé analytique 1

ADOA en chiffres 4

1. Introduction 5

2. Vue d'ensemble des opérations non souveraines évaluées 7

2.1 Évaluation des opérations non souveraines en 2025 7

2.2 Opération non souveraines par secteur 8

2.3 Opérations non souveraines par région 9

3. Évaluation de l'additionnalité 12

3.1 Notation de l'additionnalité 12

3.2 Facteurs de l'additionnalité financière 13

a. Financement à long terme 13

b. Fonds propres/capital-risque 14

c. Effets catalyseurs et mobilisation de ressources 14

d. Apport de devises fortes 14

e. Allègement des exigences de fonds propres 15

3.3 Facteurs de l'additionnalité non financière 16

a. Assistance technique 16

b. Atténuation du risque politique 16

c. Fixation de normes 16

4. Évaluation des résultats en matière de développement 17

4.1 Répartition des notes globales des résultats en matière de développement 19

4.2 Facteurs déterminants des notes attribuées aux résultats en matière de développement 22

a. Création d'emplois 22

b. Genre 23

c. Jeunesse 24

d. Contexte de fragilité 25

e. Contexte de marché et de développement 26
f. Accès au financement 27
g. Génération de recettes publiques 27
h. Atténuation du changement climatique 27
i. Intégration régionale et commerce mondial 28
j. Production d'électricité 29
k. Autres résultats en matière de développement 29

5. Amélioration de la qualité à l'entrée et contribution aux points cardinaux 31

5.1 Qualité à l'entrée 31

5.2 Contributions aux Quatre Points cardinaux 33

6. Production de connaissances, renforcement des capacités et vulgarisation 34

6.1 Production de connaissances 34

6.2. Projets d'évaluation d'impact en cours 35

6.3. Diffusion des connaissances 37

7. Conclusion 38

Annexe 1 : Liste des opérations non souveraines en 2025 40

Annexe 2 : La division ECMR.2 en 2025 42

Annexe 3 : Produits de la recherche 2025 43

Sigles et abréviations

ADOA	Évaluation de l'additionnalité et des résultats en matière de développement
AT	Assistance technique
BAD	Banque africaine de développement
ETP	Équivalent temps plein
IFD	Institution de financement du développement
ONS	Opération non souveraine
PMR	Pays membre régional
TIC	Technologies de l'information et de la communication
WESH	Eau, éducation, assainissement et santé

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars américains.



Résumé analytique

Le Rapport annuel 2025 sur l'Additionnalité et l'évaluation des résultats de développement (ADOA) passe en revue les activités menées par la Division Microéconomie, Institutions et Impact sur le développement (ECMR.2) dans le cadre de son rôle principal d'évaluation des projets en termes d'additionnalité et de résultats de développement attendus. Ce rapport met principalement l'accent sur l'analyse des tendances et des déterminants des notations ADOA des opérations non souveraines (ONS). Outre cette vue d'ensemble des résultats des évaluations des projets ONS, le rapport met en évidence d'autres activités clés de la Division ECMR.2, notamment la production et la diffusion de connaissances à caractère stratégique et opérationnel, qui contribuent à éclairer la conception des opérations de la Banque. Ces produits de connaissance traitent non seulement des défis de développement, mais identifient également, de manière importante, les opportunités émergentes dans les pays membres régionaux (PMR) pour le secteur privé, favorisant ainsi un engagement plus proactif et à fort impact entre l'écosystème des ONS, les PMR et les acteurs du secteur privé à l'échelle du continent. Le rapport met également en lumière les activités de renforcement des capacités menées par la Division, tant au sein de la Banque qu'en dehors de celle-ci.

La Division ECMR.2 a produit 121 notes ADOA couvrant 46 ONS en 2025. Ces notes ont été élaborées à différentes étapes du cycle de traitement des projets : 41 au stade de la conception, 52 au stade de l'évaluation et 28 au stade de la présentation au conseil d'administration. Le nombre total de notes ADOA en 2025 a augmenté de 17 % par rapport à 2024. Pour donner un aperçu plus large et illustrer la tendance haussière soutenue de l'activité au fil du temps, cela représente une

hausse de 30 % par rapport à 2023. Sur les 46 opérations NSO traitées en 2025, 28 ont été approuvées par le Conseil d'administration pour une valeur totale de projets de 27,8 milliards de dollars. Sur ce montant, le financement de la Banque s'est élevé à 2,66 milliards de dollars, soit une baisse de 8 % par rapport à 2024. La répartition sectorielle des ONS approuvées par le Conseil d'administration, en nombre, est la suivante : services financiers, 50 % ; énergie, 21 % ; industrie et services, 14 % ; agriculture, 11 % ; et l'eau, l'éducation, l'assainissement et la santé (WESH), 4 %. Les services financiers ont représenté la majorité des projets approuvés pour les ONS, et leur part dans la contribution totale de la Banque a atteint 70 %, soit près de 30 points de pourcentage de plus qu'en 2024.

Le nombre d'ONS approuvées par région en 2025 était similaire qu'en 2024, la baisse des projets panafricains ayant été compensée par des hausses généralisées dans toutes les régions, à l'exception de l'Afrique centrale. Les ONS panafricaines représentaient 25 % du nombre total d'ONS et 23 % de la contribution totale de la Banque. Les ONS non panafricaines se répartissent comme suit par région : Afrique australe (21 %), Afrique de l'Ouest (21 %), Afrique du Nord (18 %), Afrique de l'Est (11 %) et Afrique centrale (4 %). Leurs parts dans la contribution de la Banque sont à peu près similaires.

La Banque a continué de privilégier le financement de projets dans les États en transition, cette priorité se reflétant à la fois dans le nombre d'opérations et dans la valeur des investissements. Dans ce contexte, la part des États en transition en 2025, mesurée en nombre d'ONS approuvées, s'est établie à 25 % des opérations, contre 53 % en 2024, ce qui reflète davantage la baisse globale des opérations panafricaines qu'un changement d'orientation stratégique. Il convient de noter que la portée géographique du soutien s'est élargie, avec 17 États en transition bénéficiant d'ONS en 2025, contre 13 en 2024, ce qui indique une couverture plus large des pays malgré la diminution de la part des opérations.

La plupart des ONS évaluées ont été noté « plus que satisfaisante » en matière d'additionnalité en 2025. Plus précisément, 26 des 28 ONS approuvées par le Conseil d'administration ont toutes été notées soit « *Très positives* », soit « *Positives* » en termes d'additionnalité, reflétant l'engagement de la Banque à améliorer la qualité à l'entrée des projets pour lesquels sa valeur ajoutée est démontrée. Tous les projets relevant des ONS sont évalués à la fois au regard de leur additionnalité financière et non financière. Comme les années précédentes, l'additionnalité financière est demeurée le principal moteur de l'additionnalité. Au sein de celle-ci, les principaux facteurs contributifs ont été le financement à long terme, l'apport de capital-risque, le financement en devises fortes et les effets catalytiques. En 2025, deux ONS bénéficiant d'une contribution de la Banque de 129 millions de dollars devraient permettre de catalyser un portefeuille de projets pouvant atteindre 1,1 milliard de dollars, ce qui implique un ratio catalytique d'environ 8,5x. Le rôle de la Banque dans la mobilisation de financements pour les opérations ONS reflète son engagement renouvelé à mobiliser des capitaux à grande échelle afin de soutenir le développement du secteur privé sur le continent, conformément aux Quatre Points Cardinaux. Cela démontre que la Banque continue de privilégier des projets présentant une forte additionnalité — apportant une valeur au-delà de ce que le secteur privé offrirait à lui seul — tout en jouant un rôle catalytique par la mobilisation de capitaux privés supplémentaires, complétant ainsi les investissements commerciaux plutôt que de les évincer.

Les 28 ONS approuvées en 2025 ont également toutes été évaluées, ex ante, comme satisfaisantes ou plus pour les résultats en matière de développement attendus, 19 ayant obtenu la note « Bon » et 9 la note « Très bon ». L'amélioration la plus notable réside dans la réduction de la part du financement de la Banque allouée aux ONS jugées non satisfaisantes pour les résultats en matière de développement. Cela reflète une correction par rapport à 2024, où une seule ONS notée non satisfaisante représentait environ 35 % du financement total de la Banque, faussant considérablement le portefeuille. En 2025, les notations supérieures à satisfaisantes ont principalement été soutenues par la création d'emplois, la génération de recettes fiscales, l'intégration régionale et le soutien aux États en transition, parmi les autres

résultats de développement attendus. Les 28 projets approuvés par le Conseil d'administration en 2025 devraient permettre la création de 38 734 emplois équivalent temps plein (ETP), soit une baisse d'environ 16 % par rapport à 2024, année au cours de laquelle une seule ONS atypique représentait plus de 16 000 emplois ETP (35 % de l'ensemble des emplois créés). Parmi ces emplois, 14 646 devraient bénéficier aux femmes, soit environ 38 % du total des emplois créés. Les jeunes devraient représenter 53 % des emplois créés. En 2025, les ONS approuvées par la Banque ont soutenu des prêts à plus de 8 000 petites entreprises, soit le double du nombre soutenu en 2024. Les ONS approuvées ont également le potentiel de générer davantage de recettes pour les gouvernements africains, avec 3,85 milliards de dollars de recettes fiscales attendues, représentant une hausse de 40 % par rapport à 2024 et une augmentation totale de 80 % par rapport à 2023. Ces projets devraient également générer 4,0 milliards de dollars de recettes nettes en devises ou d'économies de devises, soit une amélioration significative de 150 % par rapport à 2024.

La Division a également produit des produits de connaissance ayant contribué à la conception des opérations de la Banque et ont aidé à définir son programme de développement. Ces produits comprenaient cinq documents de travail à portée politique, 25 notes d'orientation/*policy briefs*, 12 articles publiés dans des revues à comité de lecture ainsi qu'un chapitre d'ouvrage. Ses activités de diffusion du savoir et de sensibilisation comprenaient également cinq séminaires et ateliers. La combinaison, au sein de la Division, d'une connaissance pratique des spécificités des marchés domestiques et de la capacité à appliquer des analyses économiques s'est révélée inestimable pour la mesure de l'impact et l'évaluation du large éventail d'impacts des ONS de la Banque.

Les ONS ont apporté des contributions importantes aux Quatre Points Cardinaux. Dix ONS ont généré une additionnalité financière à travers la mobilisation de ressources, en ligne avec le point cardinal « Accroître l'accès au capital : mobiliser les ressources financières de l'Afrique ». L'investissement de la Banque de 1,74 milliard de dollars dans 13 ONS du secteur des services financiers a généré une additionnalité positive. Ces opérations étaient pleinement alignées sur le Point Cardinal relatif à la nécessité de « Réformer et consolider les systèmes financiers, les institutions et les talents du continent afin d'affirmer le rôle de l'Afrique sur la scène mondiale ». Plus de 20 000 emplois devraient être créés au profit des jeunes, soit plus de la moitié des emplois totaux créés. Les projets à forte intensité d'emplois, bénéficiant aux jeunes, sont cohérents avec le troisième Point Cardinal portant sur « l'exploitation de la transformation démographique au service du développement économique ». Dans le cadre du Point Cardinal « Construire des infrastructures résilientes au climat et renforcer la valorisation des ressources naturelles », une capacité installée de 1 945 MW d'énergie propre est attendue, avec 6,4 millions de tonnes de CO_2 évitées, tandis que les PMR devraient générer une valeur ajoutée supplémentaire d'au moins 1,57 milliard de dollars.



ADOA en chiffres 2025



Banque africaine de développement

46
ONS évaluées

121
Nombre de notes d'ADOA produites

28
Nombre de projets d'ONS approuvés par le Conseil

2,66
milliards de dollars
Financement total de la Banque pour les ONS approuvées

-8,3 %
Diminution par rapport aux 2,9 milliards de dollars de financements de la Banque en faveur des ONS approuvés en 2024

23,1 %
Part des projets d'ONS de la Banque d'envergure panafricaine

23,2 %
Part des projets d'ONS de la Banque ayant bénéficié à au moins un État en transition

38 734
Emplois supplémentaires en ETP censés être créés par les projets d'ONS approuvés

37,5 %
Part des emplois nouvellement créés devant être occupés par des femmes

52,6 %
Part des emplois destinés aux jeunes dans les ONS approuvées faisant état de la création d'emplois

8 328
PME censées bénéficier du financement de la Banque pour les ONS approuvées

6,4 millions
Tonnes d'émissions de CO_2 censées être évitées grâce aux projets ONS

1 945 MW
Capacité électrique installée grâce au financement de la Banque pour les ONS approuvées

3,86 milliards de dollars
Recettes fiscales publiques supplémentaires nettes attendues grâce au financement de la Banque pour les ONS approuvées

4,0 milliards de dollars
Devises fortes supplémentaires escomptées

43
Produits du savoir générés par l'équipe ADOA



1. Introduction

La Banque africaine de développement (BAD) finance des opérations qui contribuent à la réalisation des aspirations du continent africain en matière de développement. Cependant, ses ressources sont insuffisantes par rapport à ces aspirations. La Banque doit donc les déployer de manière stratégique et sélective, en agissant en complément et en tant que catalyseur de capitaux privés plutôt qu'en s'y substituant, et en donnant la priorité aux investissements qui ont le plus grand impact sur la réalisation du programme d'action de développement inclusif de l'Afrique.

Le cadre ADOA est un outil utilisé par la Banque pour évaluer l'impact des opérations privées et régionales. L'outil ADOA repose sur un cadre conçu pour évaluer les opérations avant leur approbation (ex ante), selon deux dimensions :

- **Additionnalité :** Quelle valeur spécifique les institutions de financement du développement (IFD) apportent-elles à une opération au-delà de ce que peuvent fournir les sources commerciales ?

- **Résultats en matière de développement :** Quels résultats supplémentaires en matière de développement peut-on attendre de ces opérations au-delà de ceux qu'on pourrait obtenir par d'autres moyens ?

Cet outil fait partie intégrante du traitement des ONS. De la phase de conception du projet à son approbation par le Conseil d'administration, l'outil ADOA fournit à la Direction et au Conseil des informations indépendantes pour la hiérarchisation des projets. Afin de garantir que

l'outil reste en phase avec les priorités stratégiques de la Banque et les nouvelles réalités opérationnelles, le cadre ADOA est mis à jour tous les cinq ans. Outre les ONS, un cadre complémentaire est utilisé pour évaluer les opérations régionales, qui sont des opérations souveraines bénéficiant à deux pays ou plus. Aucune évaluation des opérations régionales n'a été réalisée en 2025.

Le présent rapport annuel résume les projets évalués en 2025. Compte tenu de la Stratégie décennale de la Banque (2024-2033) et de la vision en Quatre Points cardinaux — (1) Améliorer l'accès au capital grâce à la mobilisation des ressources financières de l'Afrique, (2) Réformer et consolider les systèmes et les institutions financiers pour affirmer l'influence de l'Afrique sur la scène mondiale, (3) Tirer parti de la transformation démographique du continent pour le développement économique, et (4) Construire des infrastructures résilientes face au changement climatique et apporter une forte valeur ajoutée aux ressources naturelles —ce rapport représente une opportunité pour intégrer les observations du Conseil d'administration concernant la mise en avant des résultats en matière de développement au profit de la jeunesse africaine, en plus de ceux concernant les femmes et les États en transition.

Le présent rapport annuel sur l'ADOA est structuré comme suit. Après l'introduction, la section 2 donne un aperçu des ONS évaluées au cours de l'année considérée ; la section 3 traite des évaluations de l'additionnalité et de leurs déterminants. L'évaluation des résultats attendus en matière de développement est présentée à la section 4, qui met en évidence les principaux résultats en matière de création d'emplois pour les jeunes et les femmes, ainsi que de soutien aux États en transition. La contribution de l'ADOA à l'amélioration de la qualité initiale des ONS et aux Quatre Points cardinaux de la Banque est examinée à la section 5. Une discussion sur les activités de la division en matière de production et de diffusion des connaissances, ainsi que de renforcement des capacités, est résumée à la section 6. La section 7 présente les observations finales.





2. Vue d'ensemble des opérations non souveraines évaluées

2.1 Évaluation des opérations non souveraines en 2025

Avant son approbation par le Conseil d'administration, chaque ONS est évaluée jusqu'à cinq fois, aux différents stades de son examen : le Comité technique d'investissement (TIC) pour la note conceptuelle du projet (NCP TIC), OpsCom pour la note conceptuelle du projet (NCP-OpsCom), le Comité technique d'investissement pour le rapport d'évaluation du projet (REP-TIC), OpsCom pour le rapport d'évaluation du projet (REP-OpsCom) et Conseil d'administration (**figure 1**). À chaque phase d'évaluation, résumant l'évaluation des résultats en matière de développement et de l'additionnalité de l'ONS sur la base des conclusions de la diligence raisonnable, qui comprend des entretiens et des demandes de renseignements auprès de l'équipe de direction de l'ONS, ainsi que l'examen de documents afférents au projet. Cela permet à la Haute Direction de la Banque de hiérarchiser judicieusement les projets avant qu'ils ne soient soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Au total, jusqu'à cinq notes ADOA peuvent être produites entre la phase de la note conceptuelle et l'approbation par le Conseil.[1]

1 Pour les opérations de financement du commerce ou les opérations accélérées, aucune note ADOA n'est produite au stade de la NCP-TIC ni à celui du NCP-OpsCom. En d'autres termes, ces opérations passent généralement par le PER-TIC et le Conseil d'administration, l'étape du REP-OpsCom n'étant requis que lorsque certaines conditions ne sont pas remplies; par exemple, lorsque le projet a obtenu la note « marginalement positive » en matière d'additionnalité ou présente un profil de risque élevé. Pour ces projets, il est produit jusqu'à trois notes ADOA (REP-TIC, REP-OpsCom (au bout du compte) et Conseil d'administration.

La **figure 1** détaille le nombre de notes ADOA émises par étape de traitement de l'ONS.

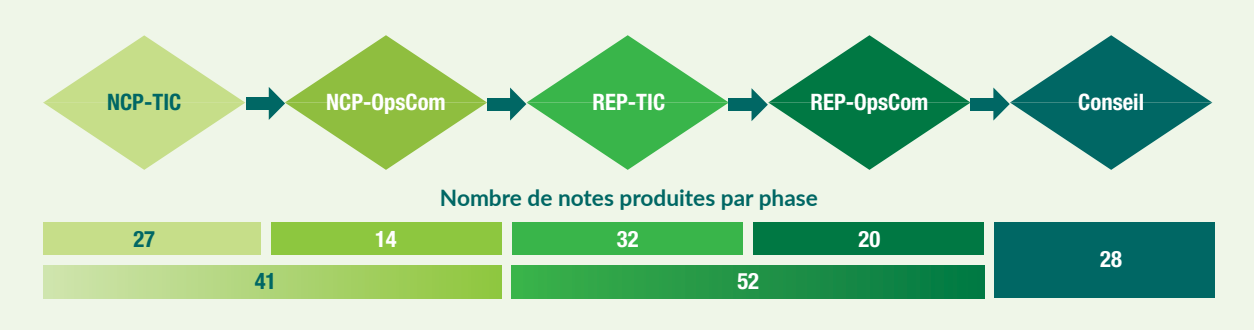
En 2025, un total de 121 notes ADOA ont été produites pour 46 ONS, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2024. Quarante et une notes ADOA ont été produites au stade de la note conceptuelle et 52, au stade de l'évaluation. Vingt-huit notes ADOA ont été produites au stade de la présentation au Conseil,[2] légèrement inférieur aux 30 approuvés en 2024. La répartition des notes produites est inégale, en raison de trois facteurs. Premièrement, elle reflète le portefeuille d'ONS de la Banque en cours de traitement, y compris des notes ADOA produites pour des ONS entrées dans le portefeuille en 2024 ou avant, ainsi que pour des ONS dont l'examen a débuté en 2025 mais n'est pas encore achevé. Deuxièmement, certaines ONS sont exemptées de certaines phases du cycle de traitement de la note conceptuelle de projet, dans le cadre du système de traitement rationalisé des projets de la Banque, et passent directement au stade d'évaluation. Ces opérations représentaient la majorité des ONS approuvées par le Conseil (16 sur 28) en 2025. Enfin, certaines ONS sont abandonnées au cours du processus d'examen, souvent en raison de facteurs tels que le non-respect des critères d'additionnalité, des modifications de la structure du projet ou du niveau de préparation du promoteur, une bancabilité insuffisante, ou encore l'évolution des évaluations des risques.

En 2025, le Conseil a approuvé 28 ONS, représentant une contribution totale de la Banque de 2,66 milliards de dollars. Bien qu'il s'agisse d'une légère baisse par rapport aux 30 projets approuvés en 2024, pour une contribution totale de 2,9 milliards de dollars, les opérations de 2025 maintiennent la forte augmentation du nombre d'ONS et du volume de financement par rapport à la période 2020-2023 (voir **figure 2**).

2.2 Opération non souveraines par secteur

La répartition sectorielle en 2025 est globalement similaire à celle de 2024. Tant en nombre que du point de vue de la contribution de la Banque, les ONS approuvées sont dominées par celles du secteur des services financiers (**figure 3**). En nombre, environ 50 % des projets (contre 53 % en 2024) proviennent de ce secteur. La deuxième part la plus importante revient au secteur de l'énergie, avec 21 % (contre 23 % en 2024). Le secteur financier et le secteur de l'énergie ont représenté ensemble environ 70 % du financement total des ONS en 2024 comme en 2025. Cette concentration reflète l'utilisation stratégique par la Banque des institutions financières comme intermédiaires pour déployer des capitaux à grande échelle, ainsi que la priorité accordée aux projets énergétiques de grande envergure et à forte intensité capitalistique. Grâce aux institutions financières et à leur connaissance des marchés locaux ainsi que des conditions d'activité, la Banque est en mesure

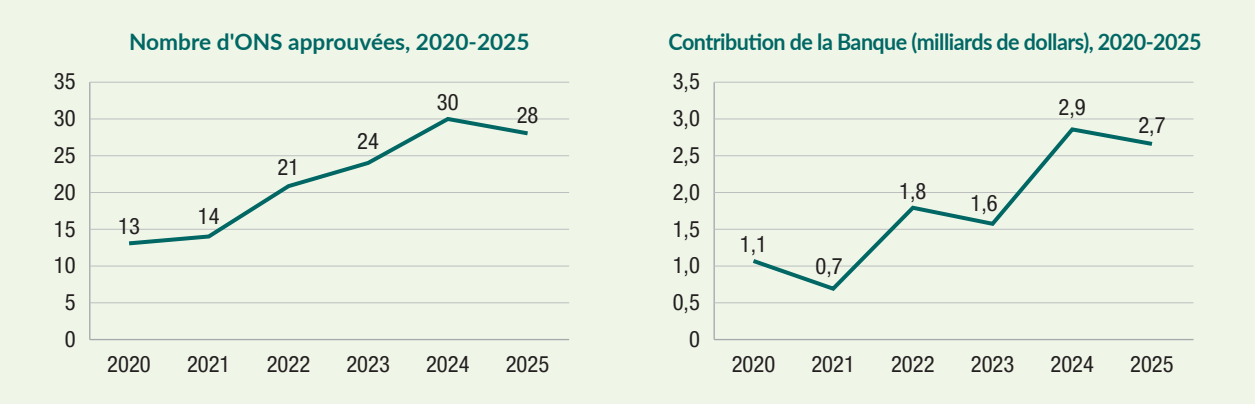
Figure 1 : Phases de traitement des projets



Source : Calculs de la BAD à partir des données ADOA.

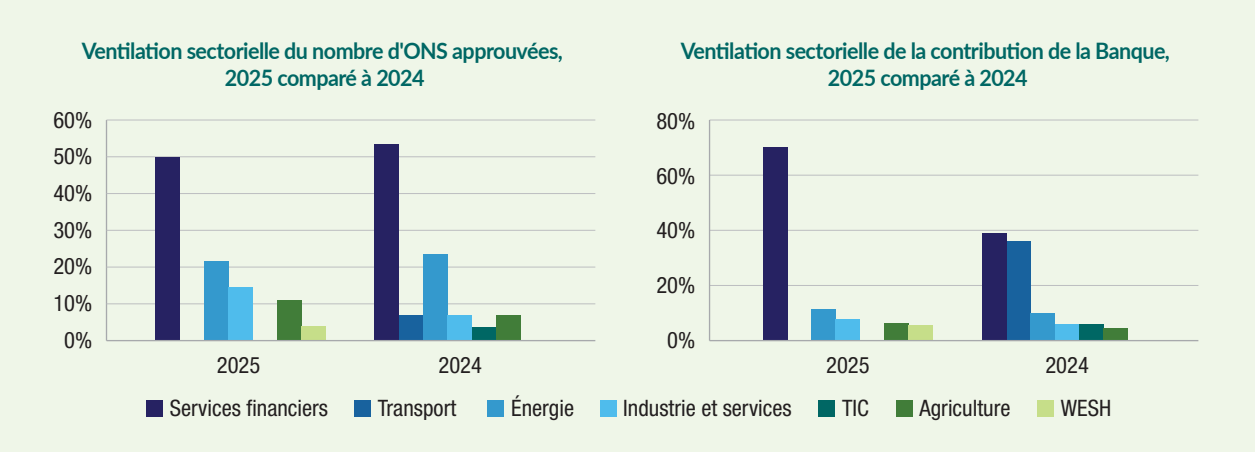
2 Vingt-neuf notes ADOA ont été produites au stade de la présentation au Conseil, dont 28 ont été approuvées en 2025 et une a été reportée à 2026.

Figure 2 : Évolution du nombre d'opération non souveraines approuvées et de la valeur des contributions de la Banque



Source : Calculs de la BAD à partir des données ADOA.

Figure 3 : Répartition sectorielle des opérations non souveraines approuvées



Source : Calculs de la BAD à partir des données ADOA.

d'orienter efficacement les ressources vers des priorités stratégiques clés, notamment l'autonomisation des jeunes et des femmes, la création d'emplois et le soutien aux États en transition, tandis que les investissements dans l'énergie contribuent à combler des déficits critiques d'infrastructures et à soutenir un développement économique plus large. Tous les autres secteurs ne comptent généralement qu'une ou deux ONS. La principale différence réside dans la baisse du nombre d'ONS dans le secteur du transport, qui est passé de 2 projets représentant 36 % de la contribution de la Banque en 2024 à aucun en 2025. Le **tableau 1** présente un aperçu de la classification sectorielle de la Banque avec des exemples d'ONS pour 2024 et 2025.

2.3 Opérations non souveraines par région

Le nombre d'ONS approuvées en 2025 était similaire à celui de 2024 en termes de répartition régionale (voir **figure 4**). Une baisse des projets panafricains compensée par une augmentation généralisée dans toutes les régions, à l'exception de l'Afrique centrale. Cette représentation relativement plus faible est cohérente avec les différences de taille des marchés régionaux. En 2025, le PIB total de l'Afrique est estimé à environ 3 100 milliards de dollars, l'Afrique du Nord représentant environ 905 milliards de dollars, l'Afrique australe autour de 723 milliards de dollars, l'Afrique de l'Ouest approximativement 711 milliards de dol-

Tableau 1 : Description des projets par secteur

Secteur du projet	Description	Exemple d'ONS
Agriculture	Lorsque la Banque fournit un financement et/ou des services de conseil à une entreprise privée pour soutenir la culture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture, l'agroforesterie ou l'agro-industrie.	Mohammed Enterprise Tanzania Ltd.
Énergie	Lorsque la Banque fournit un financement et/ou des services de conseil à une entreprise privée pour soutenir la production, le transport et la distribution d'électricité, ou l'efficacité énergétique des utilisateurs finaux.	Parc solaire photovoltaïque de 20 MW de Garneton Nord
Services financiers	Lorsque la Banque fournit des financements et/ou des services de conseil pour soutenir l'accès au crédit (la Banque prête à un intermédiaire financier, par exemple, des banques commerciales ou des banques de développement régionales/nationales, qui à leur tour rétrocèdent les fonds à leurs clients), l'accès au capital-risque (la Banque investit dans des institutions financières telles que des fonds de capital-investissement, qui à leur tour investissent les fonds dans des entreprises principalement sous forme de prises de participation ; ou dans le développement du secteur financier (la Banque accorde des financements à des intermédiaires financiers qui fournissent des services tels que l'assurance, les garanties de portefeuille, le crédit-bail, la finance numérique ou les technologies financières).	Autorité des investissements souverains au Nigeria
TIC	Lorsque la Banque fournit des financements et/ou des services de conseil à une entreprise privée pour soutenir des infrastructures de l'économie numérique (notamment les câbles à fibre optique, les pylônes de télécommunications, les câbles sous-marins, les satellites et les centres de données), ainsi que les projets liés à l'internet des objets (IoT) et à l'intelligence artificielle (IA).	Axian Telecom (2024)
Industrie et services	Lorsque la Banque fournit des financements et/ou des services de conseil à une entreprise privée pour soutenir des activités de fabrication, de construction et d'immobilier, des activités extractives (mines, pétrole et gaz), ainsi que des services comprenant le commerce de détail, le commerce de gros et l'hôtellerie.	Nyanza Light Metals
Transport	Lorsque la Banque fournit des financements et/ou des services de conseil à une entreprise privée pour soutenir la construction, l'exploitation et/ou l'entretien de routes, de voies ferrées, de ports maritimes et d'aéroports	Transnet (2024)
WESH	Lorsque la Banque fournit des financements et/ou des services de conseil à une entreprise privée pour soutenir l'approvisionnement en eau et l'accès à des services d'assainissement, de santé et d'éducation de qualité pour les ménages.	Ville de Johannesburg

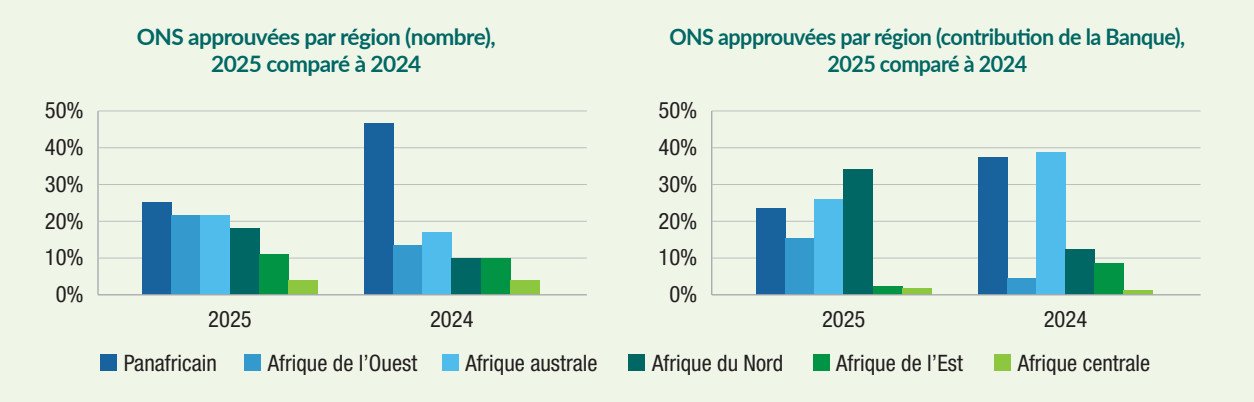
Source : Rapports ADOA de la BAD.

lars, l'Afrique de l'Est environ 542 milliards de dollars et l'Afrique centrale près de 218 milliards de dollars.[3] Ces disparités de taille économique influencent l'ampleur des opportunités d'investissement ainsi que le pipeline de projets bancables, et peuvent en partie expliquer la part relativement plus faible des ONS dans les marchés régionaux de plus petite taille, tels que l'Afrique centrale.

En ce qui concerne la contribution de la Banque, on observe une plus grande variation par rapport à 2024, l'Afrique du Nord ayant enregistré l'augmentation

3 AfDB-Macroeconomic Performance and Outlook-2026

Figure 4 : Répartition régionale des opérations non souveraines approuvées



Source : Calculs de la BAD à partir des données ADOA.

la plus forte, et l'Afrique de l'Ouest et de l'Est, des baisses relatives. La part des ONS en Afrique du Nord a augmenté de huit points de pourcentage (passant de 10 % à 18 %), et leur part dans le financement de la Banque a gagné 24 points de pourcentage (passant de 12 % à 34 %). L'Afrique australe était l'un des principaux bénéficiaires en 2025, avec une part de 21 % des ONS et une part de 25 % des contributions de la Banque.



3. Évaluation de l'additionnalité

Le cadre ADOA[4] évalue les deux dimensions suivantes de l'additionnalité :

- **L'additionnalité financière :** L'additionnalité qui se produit lorsque le financement des IFD réduit l'exposition des participants commerciaux aux risques de crédit, de liquidité ou de marché d'une manière qui ne peut être obtenue uniquement par des sources de financement privées. Les quatre catégories d'additionnalité financière sont : i) la structure de financement, ii) les structures et instruments de financement innovants, iii) les fonds propres, et iv) la mobilisation de ressources.
- **L'additionnalité non financière :** elle comprend les améliorations apportées à la conception ou au fonctionnement des projets par les IFD, qui augmentent la probabilité de concrétisation des résultats du projet dans des proportions qu'on ne peut atteindre avec les investisseurs commerciaux. Les quatre catégories d'additionnalité non financière sont : i) l'atténuation du risque politique, ii) les changements de politique ou de réglementation, iii) l'établissement de normes et iv) les connaissances, l'innovation et le renforcement des capacités.

3.1 Notation de l'additionnalité

Les deux dimensions de l'additionnalité sont évaluées séparément, et une note d'additionnalité agrégée est attribuée avec une pondération de

4 Le cadre ADOA 3.0 peut être consulté ici : https://www.afdb.org/en/documents/2022-adoa-general-framework

65 %/35 % entre les aspects financiers, d'une part, et aspects non financiers, d'autre part. L'additionnalité d'un projet est évaluée sur une échelle de 10 points et est considérée comme satisfaisante si elle obtient la note « *Très positive* » ou « *Positive* ». Une note de « *Marginalement positive* » ou « *Insatisfaisante* » indique une additionnalité insatisfaisante (**tableau 2**).

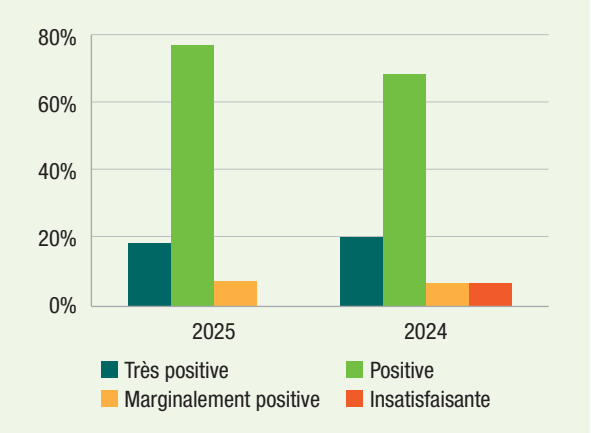
Environ 92 % des ONS approuvées (26 sur 28) ont obtenu une note globale d'additionnalité satisfaisante, soit une légère amélioration par rapport aux 87 % enregistrés en 2024 (**figure 5**). De manière générale, la répartition de l'additionnalité en 2025 est similaire à celle de 2024, à l'exception du fait que seules deux ONS ont obtenu une note insatisfaisante en 2025, contre quatre en 2024. Ainsi, la Banque a continué de veiller à ce que sa participation soit additionnelle et complémentaire aux capitaux privés et commerciaux.

Tableau 2 : Échelle de notation de l'additionnalité

Fourchette de notes	Note d'additionnalité	Type de note
7,1–10	Très positive	Satisfaisante
5,9–7	Positive	
4,8–5,8	Marginalement positive	Insatisfaisante
1–4,7	Insatisfaisante	

Source : Cadre ADOA de la BAD.

Figure 5 : Répartition des notes de l'additionnalité globale, 2025 comparé à 2024



Source : Calculs de la BAD à partir des données ADOA.

En 2025, la Banque a amélioré son additionnalité sur les deux dimensions. Le principal moteur de celle-ci pour les ONS approuvées au cours de l'année reste l'additionnalité financière (**figure 6**). Toutes les ONS approuvées en 2025 ont obtenu la note *Positive* ou *Très positive* pour l'*additionnalité financière* (97 % en 2024). De plus, 45 % des ONS ont reçu une note satisfaisante pour l'additionnalité non financière en 2025, ce qui représente une légère amélioration par rapport à 2024, où seulement 38 % l'avaient obtenue.

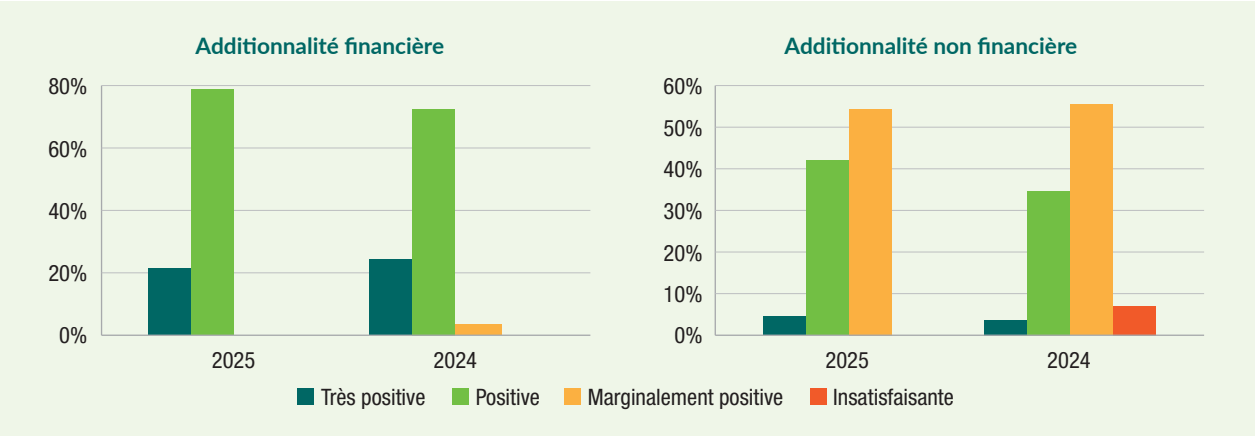
3.2 Facteurs de l'additionnalité financière

Les principaux facteurs de l'additionnalité financière dans les projets approuvés sont, entre autres, l'octroi de financements à long terme et en devises fortes, l'apport de capital-risque, ainsi que la mobilisation de ressources et les effets catalyseurs de la participation de la Banque aux projets (voir l'exemple de l'**encadré 1** pour les effets catalyseurs et la mobilisation de ressources). Certains projets présentent plusieurs de ces facteurs.

a. Financement à long terme

L'octroi de financements à long terme que les banques commerciales ne sont pas en mesure d'égaler constitue une source majeure d'additionnalité financière. Cela est essentiel pour les projets d'infrastructure à forte intensité capitalistique, dont les périodes de maturation sont longues avant que les investisseurs ne puissent réaliser leurs rendements, tout en permettant aux utilisateurs finaux de payer des tarifs abordables. En 2025, 57 % des ONS approuvées (16 sur 28) ont bénéficié d'un financement à long terme de la Banque, un niveau nettement supérieur aux 43 % enregistrés en 2024 (13 sur un total de 30). Parmi ces opérations, la maturité médiane des financements de la Banque était de 13,5 ans (contre 12 ans en 2024), avec une période de grâce médiane de 2,0 ans (contre 2,9 ans en 2024). Cela prolonge la tendance à l'allongement des maturités observée depuis 2023, année au cours de laquelle la maturité médiane des projets approuvés était de 10 ans. Une ONS — un projet d'infrastructure solaire — a bénéficié en 2025 d'une maturité de 21 ans. Les six projets d'infrastruc-

Figure 6 : Répartition des notes par catégorie d'additionnalité, 2025 comparé à 2024



Source : Calculs de la BAD à partir des données ADOA.

ture énergétique ont tous reçu des financements d'une maturité d'au moins 15 ans, avec une maturité médiane de 18 ans.

b. Fonds propres/capital-risque

L'apport de capital-risque, souvent difficile à mobiliser sur le marché, contribue à renforcer la solidité financière, la solvabilité et la gouvernance. Ce type de « capital patient » constitue un moteur important de l'additionnalité financière. En 2025, 15 % des ONS approuvées comportaient un apport de capital-risque, contre 27 % en 2024. Cette évolution reflète le niveau plus élevé des investissements de la Banque dans les fonds de capital-investissement en 2024. En valeur toutefois, la Banque a apporté environ 230 millions de dollars en capital-risque en 2025, soit plus du double des 105 millions de dollars enregistrés en 2024.

c. Effets catalyseurs et mobilisation de ressources

Une autre source importante de l'additionnalité financière réside dans les preuves tangibles de la mobilisation par les IFD de capitaux auprès d'investisseurs commerciaux ou institutionnels. En 2025, 25 % des ONS approuvées (7 sur 28 au total) ont bénéficié d'une telle mobilisation de capitaux. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2024, où cette part était de 13 % (4 sur 30 au total), ce qui témoigne de l'importance croissante accordée par la Banque à la mobilisation de capitaux. La contribution de la Banque de 454 millions de dollars à ces sept ONS a permis de catalyser 1,6 milliard de dollars de cofinancement, soit un ratio de mobilisation catalytique de 3,5:1. Tous les projets approuvés comportant un élément catalytique ont obtenu une notation d'additionnalité financière « positive » ou « très positive ». Par exemple, la Banque a investi 15 millions de dollars dans le Fonds entrepreneurial Adenia. Ce fonds vise une capitalisation cible de 150 millions de dollars afin d'investir dans jusqu'à 10 entreprises de taille intermédiaire. La contribution des IFD au Fonds devrait avoir un effet catalytique sur la participation des investisseurs privés, en attirant certains investisseurs qui, autrement, n'auraient pas investi dans le Fonds. En effet, nombre d'entre eux ne disposent pas de leurs propres capacités de diligence raisonnable sur certains marchés africains et s'appuient sur l'effet de signal envoyé par la diligence raisonnable et l'engagement des IFD. Plusieurs investisseurs privés, représentant un investissement attendu de 30 millions de dollars, ont d'ailleurs explicitement indiqué que leur participation dépendait des engagements d'ancrage des IFD.

d. Apport de devises fortes

L'apport de financement en devises fortes est essentiel pour la viabilité commerciale des projets en Afrique, où l'accès aux devises étrangères est difficile. La participation de la Banque atténue les

Encadré 1 : Exemples d'additionnalité financière par le biais de l'effet catalyseur et de la mobilisation de capitaux

Deux exemples illustrent l'effet catalyseur de la Banque et son additionnalité en matière de mobilisation de capitaux. Ils démontrent le potentiel du financement mixte pour attirer des financements commerciaux.

Sokodé – Centrale solaire photovoltaïque de 42 MW au Togo
La Banque a mobilisé 8 millions d'euros de financement concessionnel auprès du SEFA. Sans ce financement concessionnel, le projet n'aurait pas obtenu de financement bancaire, car son ratio de couverture du service de la dette (RCSD) n'aurait été que de 1,1, ce qui est inférieur au minimum requis de 1,20. En conséquence, le financement mixte a permis à d'autres IFD de participer et d'apporter un financement par emprunt supplémentaire, comblant ainsi un déficit de financement crucial pour le projet.

Scatec - Centrale solaire photovoltaïque de 1 GW et système de stockage d'énergie par batterie de 100 MW /200 MWh en Égypte
La Banque a servi de co-mandataire principal (MLA) pour mobiliser 58,3 millions de dollars de financement concessionnel (9,8 % du coût total du projet) auprès du SEFA, du FTP (Fonds pour les technologies propres) et du CACF (Fonds pour le climat Canada-Banque africaine de développement), qui a été combiné avec la dette senior de la Banque afin de renforcer la viabilité commerciale du projet tout en favorisant l'accessibilité financière. Pour maintenir la viabilité sans financement concessionnel, le tarif d'achat aurait dû augmenter de 26 %, ce qui aurait pu réduire l'accessibilité financière et l'accès à l'électricité pour les ménages à faibles revenus. Grâce au financement mixte, d'autres IFD pourront combler le déficit de financement de ce projet et contribueront à hauteur de 80 % de son coût total, couvrant ainsi 100 % du financement par emprunt.

Source : Projets ONS approuvés par la BAD en 2025.

contraintes de change auxquelles sont confrontées de nombreuses entreprises africaines lorsqu'elles importent des machines ou des biens intermédiaires non produits localement. Les devises étrangères sont également nécessaires pour réduire le risque d'asymétrie monétaire dans un projet où le produit ou le service final est réglé en devises étrangères. En 2025, la proportion des ONS approuvées présentant une additionnalité financière liée à la fourniture de financements en devises fortes est passée à 36 % (10 ONS sur 28), contre 23 % (7 ONS sur 30) en 2024. Par ailleurs, cette intervention a bénéficié à plusieurs secteurs en 2025 au-delà du seul secteur financier, notamment quatre opérations dans l'énergie, ainsi qu'une opération respectivement dans l'agriculture et dans l'industrie et les services.

e. Allègement des exigences de fonds propres

Une autre source de l'additionnalité financière réside dans l'octroi d'un allègement des exigences de fonds propres. Cet effet implique que la Banque s'associe à des institutions financières par le biais d'accords de participation au risque[5](RPA) afin de réduire leur marge de risque, leur permettant ainsi de traiter un plus grand nombre d'opérations de financement du commerce sur le continent. La note du risque de crédit AAA de la Banque lui permet d'accorder un allègement des exigences de fonds propres à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit relativement élevé. Quatre ONS ont été approuvées fournissant un allègement des exigences de fonds propres en 2025, soit le même nombre qu'en 2024.

5 Les accords de participation au risque sont des garanties utilisées dans le cadre du financement du commerce international, dans lesquelles la Banque assume au moins 50 % du risque lié aux opérations de financement du commerce international (mais cette part peut aller jusqu'à 75 % dans les opérations impliquant des pays en transition). Un instrument similaire est la garantie de transaction, qui offre une garantie à 100 % contre le risque de non-remboursement et qui a été lancée en 2021. Toutefois, l'ADOA n'évalue pas cet effet sur les ONS prises individuellement, car une évaluation initiale en a été réalisée au stade de leur lancement.

3.3 Facteurs de l'additionnalité non financière

Une IFD, comme la Banque, peut également apporter une additionnalité non financière à travers l'amélioration de la conception des projets grâce à l'assistance technique (AT), le renforcement des normes environnementales et sociales et l'atténuation du risque politique.

a. Assistance technique

La fourniture d'AT constitue une composante essentielle de l'additionnalité non financière, car elle contribue à l'atteinte des résultats de développement et permet de mieux servir les groupes insuffisamment desservis. En 2025, sept des ONS approuvées, représentant une valeur de 9,84 milliards de dollars, étaient accompagnées de programmes d'AT totalisant 22,2 millions de dollars, contre sept ONS d'une valeur de 12,2 milliards de dollars avec une AT totale de 5 millions de dollars en 2024. Bien que le nombre de projets bénéficiant d'une AT soit resté identique sur les deux années, le montant total en 2025 est nettement plus élevé en raison d'un projet atypique unique comportant une enveloppe d'AT de 15 millions de dollars. En excluant ce projet atypique, les niveaux d'AT en 2025 seraient globalement comparables à ceux de 2024. Les sept ONS assorties d'un programme d'AT en 2025 ont toutes obtenu une notation d'additionnalité non financière « *Positive* », contre seulement trois en 2024, les autres ayant reçu une notation « *Marginalement positive* ». Cela suggère que la capacité des dispositifs d'AT des IFD (y compris la Banque) à améliorer la conception des projets et à générer des résultats de développement s'est renforcée.

b. Atténuation du risque politique

L'atténuation du risque politique constitue une source importante d'additionnalité non financière. Cet effet peut être obtenu à travers des instruments explicites, tels que l'assurance contre les risques politiques, mais également de manière implicite par la seule présence de la Banque. Si les immunités et privilèges de la Banque dans les PMR contribuent à atténuer certains risques, son pouvoir de mobilisation, sa capacité à influencer les cadres politiques et réglementaires, ainsi que son aptitude à structurer des garanties et à les fournir aux investisseurs privés jouent également un rôle essentiel dans la réduction du risque politique perçu, en particulier dans les environnements fragiles et instables. En 2025, quatre ONS approuvées ont été évaluées comme bénéficiant d'un certain degré d'atténuation du risque politique, dont deux ont obtenu une notation satisfaisante en matière d'additionnalité non financière.

c. Fixation de normes

La Banque, à l'instar des autres IFD, applique des normes sociales et environnementales rigoureuses, et les ONS bénéficiant de son financement doivent se conformer à ces exigences. Le degré auquel l'établissement de normes constitue un moteur d'additionnalité non financière dépend de l'ampleur des améliorations résultant de la participation des IFD. En 2025, 25 % des ONS (7 sur 28) impliquaient la conformité aux normes de la Banque, contre 33 % (10 sur 30) en 2024, indiquant un recul de cette dimension de l'additionnalité. De même, environ la moitié des ONS approuvées ont obtenu une notation d'additionnalité non financière « *Très positive* » ou « *Positive* », soit 43 % (3 sur 7) en 2025 contre 60 % (6 sur 10) en 2024. Les ONS ayant obtenu une notation « *Marginalement positive* » disposent généralement déjà d'un système de gestion environnementale et sociale nécessitant seulement des améliorations modestes pour satisfaire aux normes de la Banque.



4. Évaluation des résultats en matière de développement

En tant qu'IFD, le mandat de la Banque est de promouvoir le développement économique et social des PMR. L'ADOA joue un rôle clé en veillant à ce que les projets financés par la Banque favorisent le développement économique et social et soient alignés sur les priorités stratégiques plus larges de la Banque, telles qu'énoncées dans sa stratégie décennale, les Quatre Points Cardinaux (4CPs) du Président, ainsi que d'autres cadres de développement à long terme.

L'ADOA 3.0 fournit un cadre cohérent pour évaluer chaque projet afin de s'assurer de sa conformité aux objectifs de développement de la Banque. L'évaluation est fondée sur des données factuelles et fournit des orientations claires grâce à des notations indiquant si un projet atteint le niveau attendu de résultats en matière de développement.

L'évaluation des résultats en matière de développement comprend six grandes composantes (**tableau 3**) : les ménages, le développement du secteur privé, la croissance verte, le genre et social, la gouvernance, et l'intégration et la résilience. Ces catégories sont décrites dans le **tableau 4**. Chaque composante est notée sur une échelle à quatre niveaux : insuffisant, marginal, bon et excellent. Les notes globales des résultats en matière de développement sont ensuite calculées à partir d'une moyenne pondérée des scores des composantes. L'agrégation des éléments tient compte des contextes de développement (*Très contraint*, *Modérément contraint* et *Moins contraint*). Le facteur de probabilité ajuste la note globale pour obtenir un score agrégé, qui est utilisé pour noter les résultats globaux en matière de développement du projet sur une échelle à six points : *Excellent*, *Très bon*, *Mon*, *Marginal*, *Insatisfaisant* et *Très insatisfaisant*.

Tableau 3 : Échelle de notation de la dimension « résultats en matière de développement » de l'ADOA

Dimension	Description	Fourchette de notes des résultats de développement	Satisfaisant ou non
Résultats en matière de développement	**Globalement :** Quels sont les résultats en matière de développement escomptés du projet, en comparaison au scénario « sans le projet » ?	• Excellent (note comprise entre 7,4 et 10) • Très bon (6,4 – 7,3) • Bon (4,7 – 6,3)	Satisfaisant
		• Marginal (4,1 – 4,6) • Insatisfaisant (3,0 – 4,0) • Très insatisfaisant (1,0 – 2,9)	Moins que satisfaisant
		Échelle de notation des catégories de résultats de développement	**Satisfaisant ou non**
	Composantes : • Ménages • Développement du secteur privé • Croissance verte • Genre et social • Gouvernance • Intégration et résilience	• Excellent (10) • Bon (7)	Satisfaisant
		• Marginal (4) • Médiocre (1)	Moins que satisfaisant

Source : Cadre ADOA de la BAD.

Tableau 4 : Descriptions des catégories de résultats en matière de développement

Catégorie	Description
Ménages	Impact de l'ONS sur la création d'emplois, l'accès à des biens et services financièrement abordables et de meilleure qualité bénéficiant directement aux ménages, ces biens comprenant, sans s'y limiter, le logement et les nouveaux produits. Les services comprennent, entre autres, les infrastructures (par exemple, d'énergie et de transport) et les services financiers. L'évaluation de la création d'emplois utilise le nombre d'emplois en équivalent temps plein par million de dollars du coût total du projet. En revanche, les changements dans l'accès aux infrastructures, notamment énergétiques, sont évalués à l'aide du nombre de ménages ou d'autres indicateurs (par exemple, le coût par kWh dans les contrats d'achat) lorsque les données sur le nombre de ménages ne sont pas disponibles.
Développement du secteur privé	L'évaluation de cette catégorie porte sur les impacts directs du projet sur les entreprises du secteur privé et les effets connexes sur le marché qui modifient la structure et la dynamique de celui-ci. Les effets directs comprennent l'amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services financiers, la qualité de ces services et l'environnement général propice à l'épanouissement des acteurs privés. Parmi ces effets figurent également l'amélioration des pratiques commerciales et le renforcement des capacités par le biais d'activités telles que la formation, la restructuration de la gouvernance d'entreprise, le soutien aux entreprises locales et la fixation de normes (par exemple, l'obtention de certifications professionnelles accréditées). Les effets sur le marché comprennent les effets de démonstration et l'introduction de nouveaux modèles économiques (par exemple, la fourniture de services numériques).
Croissance verte	Évalue les résultats de chaque ONS en matière de croissance verte en mettant l'accent sur la « promotion de la croissance économique par le renforcement de la résilience, la gestion efficace et durable des actifs naturels, y compris l'amélioration de la productivité agricole, et la promotion d'infrastructures et d'une urbanisation durables, tout en minimisant la pollution et les déchets », ainsi que sur des enjeux transversaux, tels que le changement climatique. Les notations de cette catégorie prennent en compte, dans la mesure du possible, tous les effets environnementaux des ONS (empreinte environnementale nette attendue des projets financés par la Banque) tout au

Tableau 4 : Descriptions des catégories de résultats en matière de développement

Catégorie	Description
	long du cycle de projet, par rapport à un scénario de statu quo. Les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique sont toutes prises en compte dans l'évaluation des effets d'une ONS sur la croissance verte, ainsi que la conformité du projet aux dispositions pertinentes de l'Accord de Paris.
Genre et social	Évalue tous les impacts de l'ONS sur l'inclusion sociale et économique, y compris, mais sans s'y limiter, le genre, la jeunesse et la fragilité. Cette catégorie englobe explicitement les questions liées à l'inclusion financière qui profite aux groupes défavorisés, tels que les PME détenues et/ou gérées par des femmes et des jeunes, ainsi que les zones rurales (par exemple, par le biais de projets d'électrification ciblés). D'autres catégories défavorisées comprennent les petits exploitants (par exemple, les agriculteurs), les communautés isolées et les jeunes sans emploi. Les ONS, par le biais de projets financés par la Banque, sont censées contribuer à des résultats de développement qui autonomisent les femmes et les entreprises détenues par des femmes, les jeunes et d'autres groupes marginalisés, conformément à la Stratégie de la Banque en matière de genre (2021-2025).
Gouvernement	Prend en compte tous les effets directs des ONS sur la gouvernance des pays à revenu intermédiaire, y compris les réalisations fiscales (par exemple, le paiement de l'impôt sur le revenu/sur les sociétés, des droits de douane, de la taxe sur la valeur ajoutée, redevances), le respect des cadres réglementaires du secteur public (par exemple, la conformité aux codes d'investissement relatifs aux exonérations/dérogations fiscales, aux subventions, aux concessions et à l'attribution de contrats à des entités privées), et le renforcement des institutions, entre autres (par exemple, le traitement des passifs éventuels de l'État).
Intégration et résilience	Évalue les contributions de l'ONS à l'intégration régionale, en mettant l'accent sur l'intégration économique, notamment par le biais du commerce intra-africain, et ses effets catalyseurs dans la transformation des activités des secteurs industriel et agricole grâce à des chaînes de valeur transfrontalières et/ou des pôles d'exportation. La résilience est évaluée afin de déterminer dans quelle mesure un projet aide l'économie d'un PMR à résister aux chocs macroéconomiques grâce à la diversification économique ou sectorielle (par exemple, la diversification des sources d'énergie), aux recettes de change nettes et à d'autres mesures.

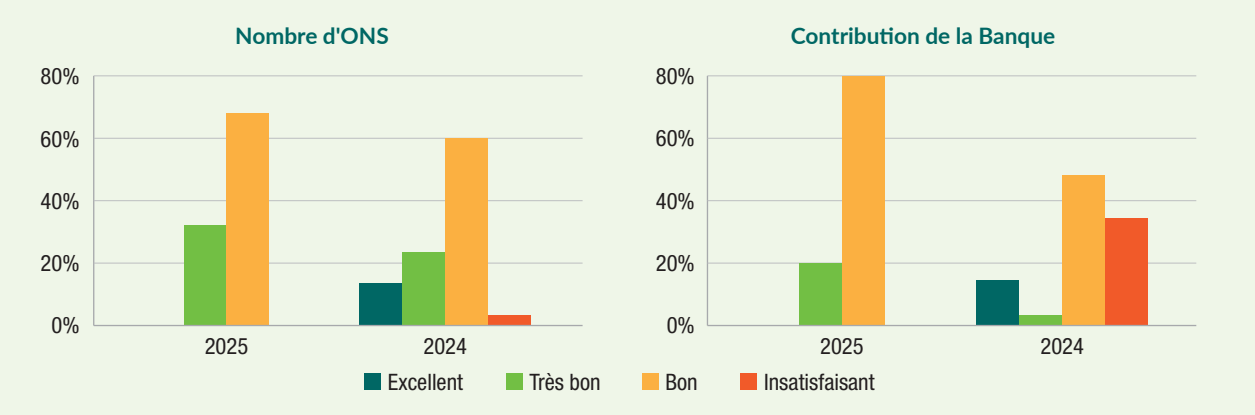
Source : Cadre ADOA de la BAD.

4.1 Répartition des notes globales des résultats en matière de développement

Les 28 ONS approuvées en 2025 ont toutes obtenu une note satisfaisante pour leurs résultats en matière de développement, 19 d'entre elles ayant obtenu la note « *bon* » et 9, la note « *Très bon* ». On observe quelques variations par rapport à 2024 (voir **figure 7**). Tout d'abord, une ONS avait obtenu la note « *Insatisfaisant* » en 2024, tandis que quatre ONS avaient obtenu la note « *Excellent* ». L'amélioration principale et significative concerne la part des financements de la Banque qui n'a pas bénéficié à des ONS dont les résultats en matière de développement étaient insatisfaisants. En 2024, cette ONS unique ayant obtenu la note « *Insatisfaisant* » représentait environ 35 % des financements de la Banque. La répartition détaillée des notes par secteur et par catégorie pour 2025 est présentée dans le **tableau 5**.

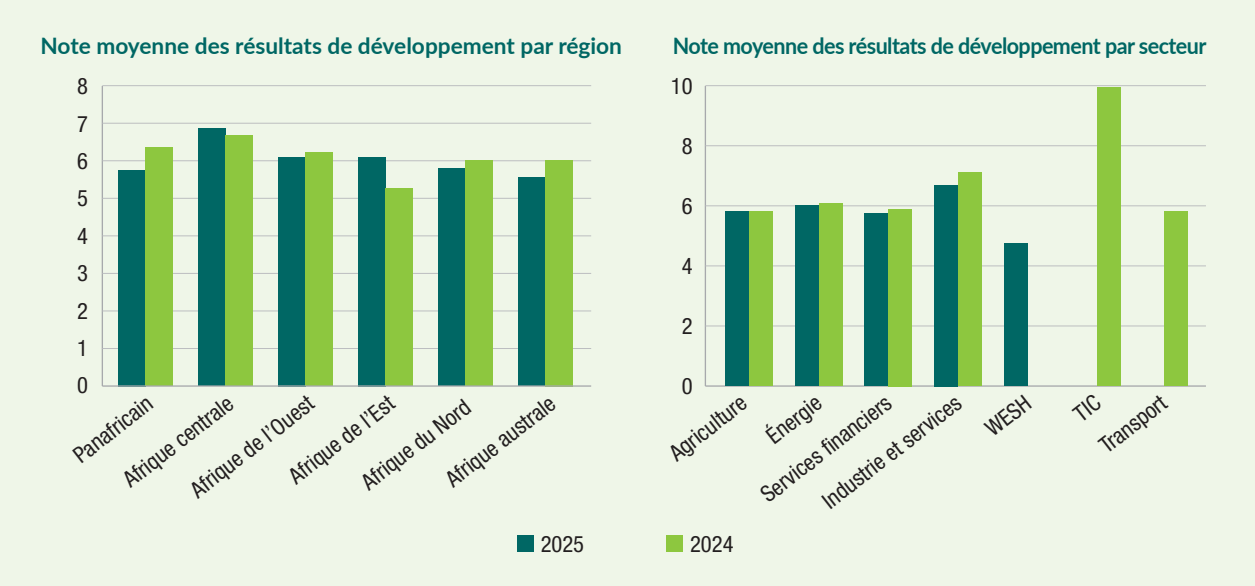
La **figure 8** présente les notes moyennes attribuées aux résultats en matière de développement par secteur et par région. Il n'existe pas de variation significative entre les régions, qui se situent toutes à moins de 10 % de la note moyenne globale, soit 5,8. En général, les régions présentant des niveaux de développement moyens plus élevés mesurés par des indicateurs tels que le PIB par tête, telles que l'Afrique du Nord et l'Afrique australe, ont des notes légèrement inférieures à la moyenne, tandis que l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest ont des notes légèrement supérieures à la moyenne. Cela reflète en partie l'application d'un facteur d'ajustement (« *uplift factor* ») dans

Figure 7 : Répartition des notes des résultats en matière de développement, 2025 comparé à 2024



Source : Calculs de la BAD à partir des données ADOA.

Figure 8 : Note moyenne des résultats en matière de développement par région et par secteur, 2025 comparé à 2024



Source : Calculs de la BAD à partir des données ADOA.

l'évaluation des États en transition en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest. Ce « *uplift factor* » est destiné à prendre en compte l'impact potentiellement plus élevé des interventions de la Banque dans des contextes présentant des déficits de développement initiaux plus importants. La tendance observée entre les secteurs est similaire, toutes les moyennes sectorielles se situant dans une fourchette de 10 % autour de la moyenne globale, à l'exception du secteur eau, éducation, assainissement et santé (WESH), qui ne comprend qu'une seule ONS, ce qui ne constitue pas une différence statistiquement significative. En comparant les scores de résultats en matière de développement entre 2024 et 2025, aucune évolution majeure n'est observée dans la répartition des scores de résultats en matière de développement entre les régions et les secteurs.

Les ONS ayant obtenu la note « *Très bon* » ou plus pour les résultats attendus en matière de développement en 2025 étaient répartis de manière égale entre les trois secteurs de l'énergie, des services financiers,

et de l'industrie et des services, avec trois ONS dans chacun. Pour l'industrie et les services, cela représentait 75 % des ONS approuvées (3 sur 4), et pour l'énergie, 50 % (3 sur 6), un pourcentage supérieur à celui des services financiers, dont la part d'ONS ayant obtenu la note « *Très bon* » ou plus est de 21 % (3 sur 14). Cette tendance à la surperformance relative est similaire à celle observée en 2024, où les notes « *Très bon* » et plus étaient plus nombreuses dans les secteurs de l'énergie (43 %) et de l'industrie et des services (100 %) que dans celui des services financiers (25 %).

Tableau 5 : Répartition des notes des catégories de résultats de développement par secteur pour les opérations non souveraines approuvées en 2025

	Secteur	Excellent	Bon	Marginal	Médiocre	Sans objet
Ménages	Agriculture	2		1		
	Énergie		6			
	Services financiers		9	2		3
	Industrie et services	1	3			
	WESH		1			
Développement du secteur privé	Agriculture	1	2			
	Énergie		6			
	Services financiers	4	10			
	Industrie et services	3	1			
	WESH	1				
Croissance verte	Agriculture			3		
	Énergie		5	1		
	Services financiers		3	8		
	Industrie et services		1	3		
	WESH			1		
Genre et social	Agriculture		3			
	Énergie		6			
	Services financiers	4	9	1		
	Industrie et services		4			
	WESH	1				
Gouvernement	Agriculture	1	1	1		
	Énergie		1	5		
	Services financiers		4	10		
	Industrie et services	1		2	1	
	WESH		1			
Intégration et résilience	Agriculture		2	1		
	Énergie			6		
	Services financiers		3	11		
	Industrie et services	3		1		
	WESH					1

Source : Données ADOA de la BAD.

4.2 Facteurs déterminants des notes attribuées aux résultats en matière de développement

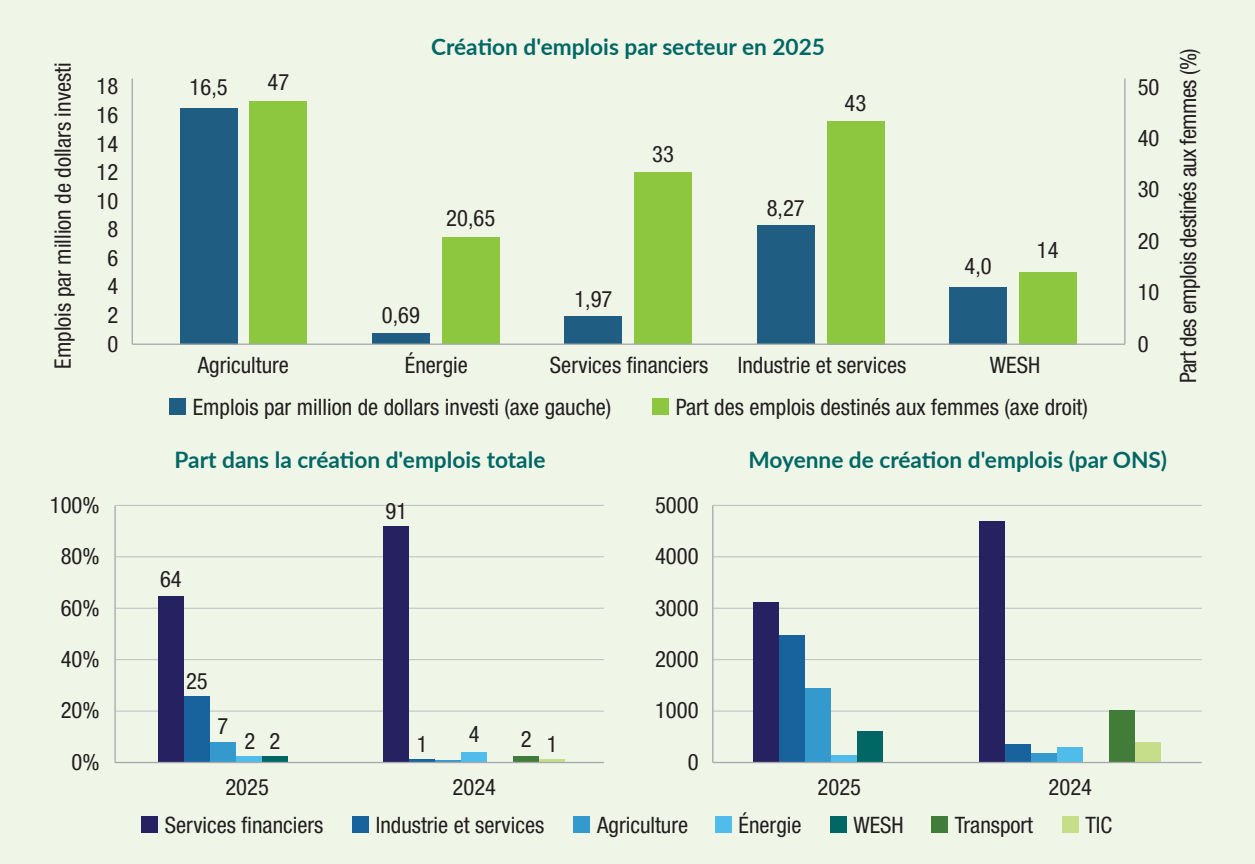
Les principaux facteurs déterminants des notes attribuées aux résultats en matière de développement sont résumés ci-dessous. Il s'agit notamment de la création d'emplois, du soutien aux groupes défavorisés (genre, jeunesse, pays en transition), de l'accès au financement, de la génération de recettes publiques, de l'atténuation du changement climatique, de l'intégration régionale, de la production d'électricité, et d'autres encore. Dans l'ensemble, les ONS approuvées en 2025 ont pour la plupart montré des améliorations par rapport à celles de 2024, en particulier dans des domaines critiques tels que l'emploi des jeunes et des femmes.

a. Création d'emplois

La création d'emplois attendue des 28 ONS approuvées en 2025 est estimée à 38 734 emplois,[6] soit environ 4,65 emplois par million de dollars de financement de la Banque, contre 46 097 emplois pour 30 ONS, soit environ 2,6 emplois par million de dollars en 2024. Cela indique une intensité plus élevée en matière de création d'emplois des financements de la Banque en 2025.

Comme en 2024, les ONS dans le secteur des services financiers ont représenté la majeure partie de la création d'emplois attendue (64 %), mais ce secteur est moins concentré que cette année-là, où il représentait 91 % de la création d'emplois (**figure 9**). En 2025, les ONS dans les secteurs de l'énergie et des services ap-

Figure 9 : Créations d'emplois, 2025 comparé à 2024



Source : Calculs de la BAD à partir des données ADOA.

6 Emplois en équivalent temps plein (ETP), correspondant à la somme des emplois permanents et à la moitié de la somme des emplois temporaires et à temps partiel.

Encadré 2 : Création d'emplois grâce aux opérations non souveraines

Si le secteur des services financiers continue de compter pour la majorité des emplois créés, la part des emplois générés par les ONS dans le secteur des industries et des services a sensiblement augmenté en 2025.

Arise Integrated Industrial Platforms (Arise IIP) réaliser des zones économiques spéciales en Côte d'Ivoire et au Nigeria, dont le coût total est estimé à 1,05 milliard d'euros. Ce projet comprendra la construction de bâtiments résidentiels et de bureaux, ainsi que des infrastructures de soutien. Il devrait créer 7 984 emplois directs en équivalent temps plein (ETP) (soit 7,6 emplois par million d'euros investi), dont 4 868 en Côte d'Ivoire et 3 116 au Nigeria. Sur ce total, 54 % des emplois supplémentaires créés iront aux femmes, soit un total de 4 296.

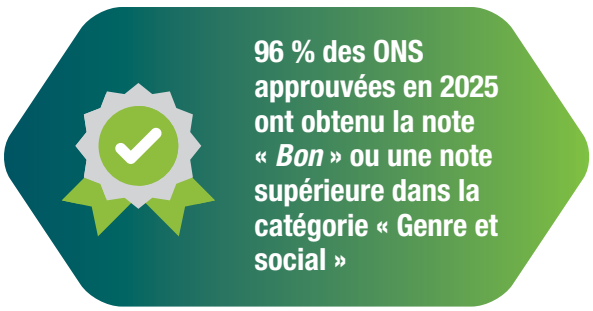
OCP est une entreprise publique marocaine qui figure parmi les principaux exportateurs de produits à base de phosphate. Le prêt vert accordé à l'OCP pour 2025 devrait créer au moins 5 986 emplois en ETP, principalement aux stades de la construction (767 emplois en ETP) et de l'exploitation (5 219 emplois en ETP) de centrales solaires, d'usines de dessalement d'eau de mer et de stations d'épuration des eaux usées. De plus, 1 233 emplois en ETP devraient revenir aux femmes (20,6 % du total), ce qui est supérieur au pourcentage de femmes salariées au Maroc (18,6 %) et à celui des femmes employées par l'OCP (10 %).

Source : Données ADOA de la BAD.

portent également une contribution notable à la création d'emplois (plus grand que 5 % du total). La baisse de la part de la création d'emplois en 2025 dans les services financiers est principalement due à une création d'emplois moyenne plus élevée dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie et des services, plutôt qu'à l'augmentation du nombre d'ONS approuvées dans ces secteurs (**figure 9**, panneau inférieur droit).

b. Genre

Une croissance inclusive et à large assise constitue un objectif important de la Banque. La majorité des ONS approuvées (96 %) en 2025 ont obtenu la note « *Bon* » ou une note supérieure dans la catégorie « Genre et social ». Dans l'ensemble, il s'agit d'une amélioration modeste mais statistiquement non significative par rapport aux 90 % enregistrés en 2024. Les résultats montrent que presque toutes les ONS approuvées

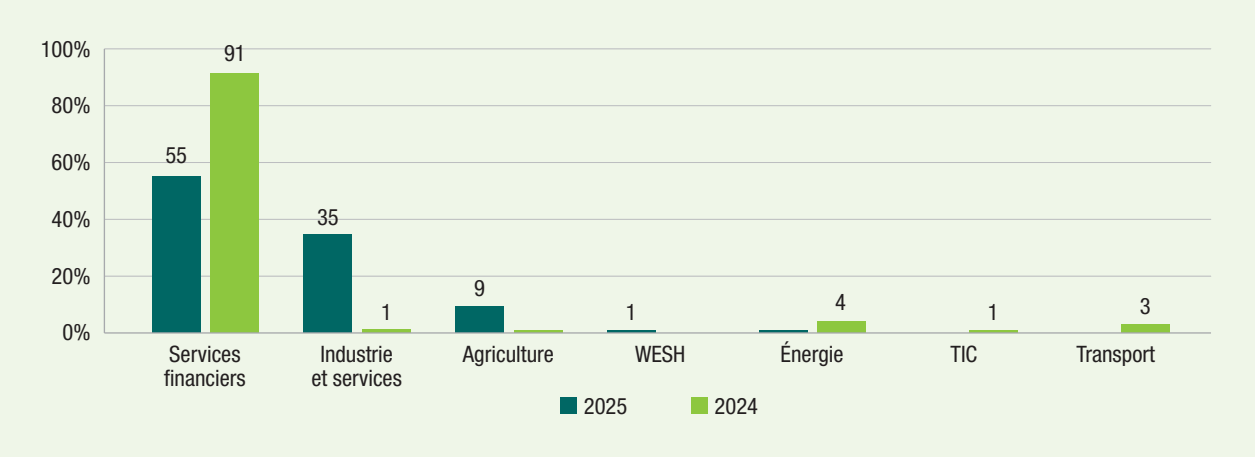




devraient apporter des améliorations substantielles au bien-être économique des groupes défavorisés, conformément au Point cardinal de la Banque visant à « tirer parti de la transformation démographique pour le développement économique », en autonomisant les jeunes et les femmes et en soutenant les États en transition.

Parmi les 21 ONS approuvées dans lesquelles il est prévu des créations d'emplois, 38 % de ces derniers devraient revenir aux femmes, soit un total de 14 646. Cela représente une augmentation par rapport aux 30 % enregistrés en 2024 pour les 19 ONS approuvées ayant fait état de créations d'emplois. Alors que la majeure partie des créations d'emplois

Figure 10 : Créations d'emplois destinés aux femmes par secteur en pourcentage des créations totales d'emplois pour les femmes, 2025 comparé à 2024



Source : Calculs de la BAD à partir des données ADOA.

attendues, tant en chiffres absolus qu'en part relative, se concentre dans le secteur des services financiers, les créations d'emplois destinés aux femmes se répartissent de manière plus équilibrée entre les secteurs que les créations d'emplois en général. La **figure 10** présente une ventilation de la part prévisionnelle de créations d'emplois destinés aux femmes par secteur.

c. Jeunesse

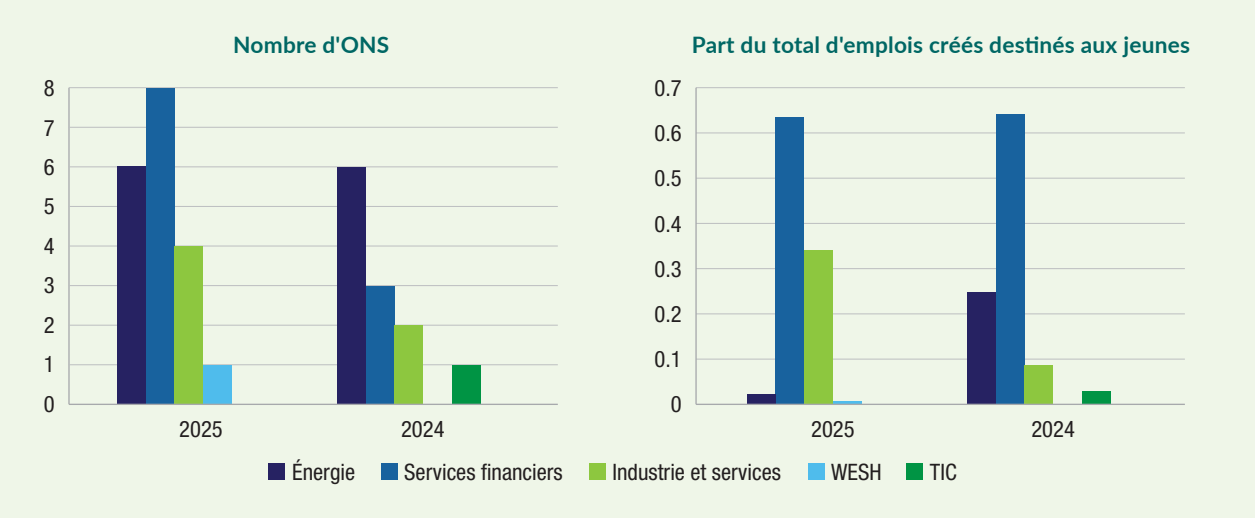
Les jeunes constituent l'un des groupes démographiques les plus importants et les plus dynamiques d'Afrique. Pourtant, la région accuse un retard dans l'offre d'opportunités à leur intention. Si les taux officiels de chômage des jeunes sont relativement faibles (par exemple, 9,9 % en Afrique subsaharienne en 2024, selon l'Organisation internationale du Travail), des études montrent fréquemment que la majorité des jeunes Africains se trouvent en dehors du marché du travail formel. Plus de trois jeunes Africains sur quatre sont confrontés à la précarité de l'emploi, et beaucoup se tournent vers l'entrepreneuriat en raison de la rareté des emplois formels.[7] Leur offrir des opportunités est un élément important pour atteindre les objectifs de la stratégie à long terme de la Banque visant à soutenir les jeunes générations africaines. Depuis 2025, la Banque a commencé à suivre de manière systématique les données relatives à son soutien aux jeunes à travers l'ensemble de ses opérations. Cette démarche est alignée sur la Stratégie décennale de la Banque ainsi que sur les Quatre Points Cardinaux, qui accordent tous deux une importance particulière à la jeunesse.



Les ONS approuvées par la Banque en 2025 ont accru les opportunités pour ce groupe démographique en créant 20 386 emplois, représentant environ 53 % de l'ensemble des emplois créés. Plus de deux-tiers des ONS approuvées (19 sur 28) en 2025 ont contribué à la création d'emplois pour les jeunes. En comparaison, 12 ONS approuvées en 2024 ont fait état de créations d'emplois pour les jeunes d'un montant

7 https://www.ilo.org/publications/major-publications/global-employment-trends-youth-2024

Figure 11 : Créations d'emplois prévues pour les jeunes par secteur, 2025 comparé à 2024



Source : Calculs de la BAD à partir des données ADOA.

total de 5 800 et représentant 13 % de l'ensemble des créations d'emplois attendues. À l'instar de la tendance observée pour la création globale d'emplois et les emplois féminins, la création d'emplois pour les jeunes est principalement concentrée dans le secteur des services financiers, qui représente la plus grande part des emplois destinés aux jeunes parmi tous les secteurs, avec des contributions supplémentaires provenant des secteurs de l'énergie, de l'industrie et des services (**figure 11**).

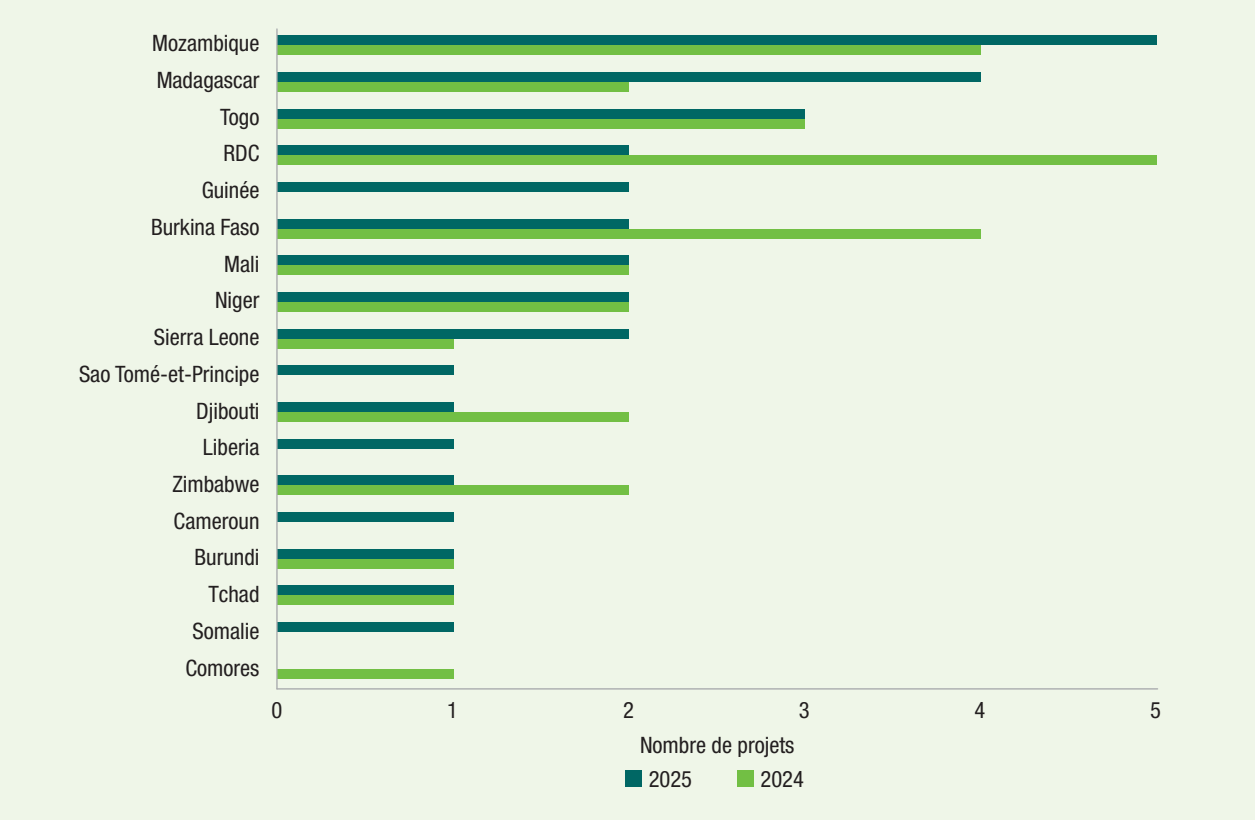
d. Contexte de fragilité

Les États en transition constituent un groupe de pays fragiles, dont la plupart se situent en Afrique. Ces États se caractérisent souvent par l'instabilité, des déplacements internes de populations et une gouvernance défaillante. En conséquence, leurs populations sont extrêmement vulnérables, et les investissements du secteur privé y sont insuffisants en raison d'un environnement peu propice et de la faiblesse des institutions chargées de réguler le marché. C'est pourquoi les ONS qui génèrent des avantages pour les pays en transition bénéficient d'une élévation de leur note dans l'*évaluation du contexte de développement* dans l'ADOA. Du point de vue de l'ADOA, la priorisation est évaluée à la fois à travers le volume des opérations (nombre et valeur des ONS) et l'étendue de la couverture géographique. En 2025, la part des ONS bénéficiant aux États en transition est tombée à 25 % du total des opérations approuvées, contre 53 % en 2024, reflétant une réduction du nombre de ces opérations. Cependant, le nombre d'États en transition couverts est passé de 13 à 17, indiquant un élargissement de la couverture géographique malgré la baisse de la part des opérations.



En 2025, sept ONS intéressant des États en transition ont été approuvées, toutes dans le secteur des services financiers. De plus, six de ces sept étaient multinationales, bénéficiant à un ou plusieurs États en transition. Au total, 17 États en transition ont été bénéficiaires en 2025, soit une augmentation de 30 % par rapport aux 13 États bénéficiaires en 2024 (**figure 12**). Comme en 2024, certains États en transition ont bénéficié de plusieurs ONS, le Mozambique en ayant reçu cinq (soit l'intégralité de l'ONS, soit une partie de celle-ci) en 2025.

Figure 12 : États en transition bénéficiaires d'ONS approuvées



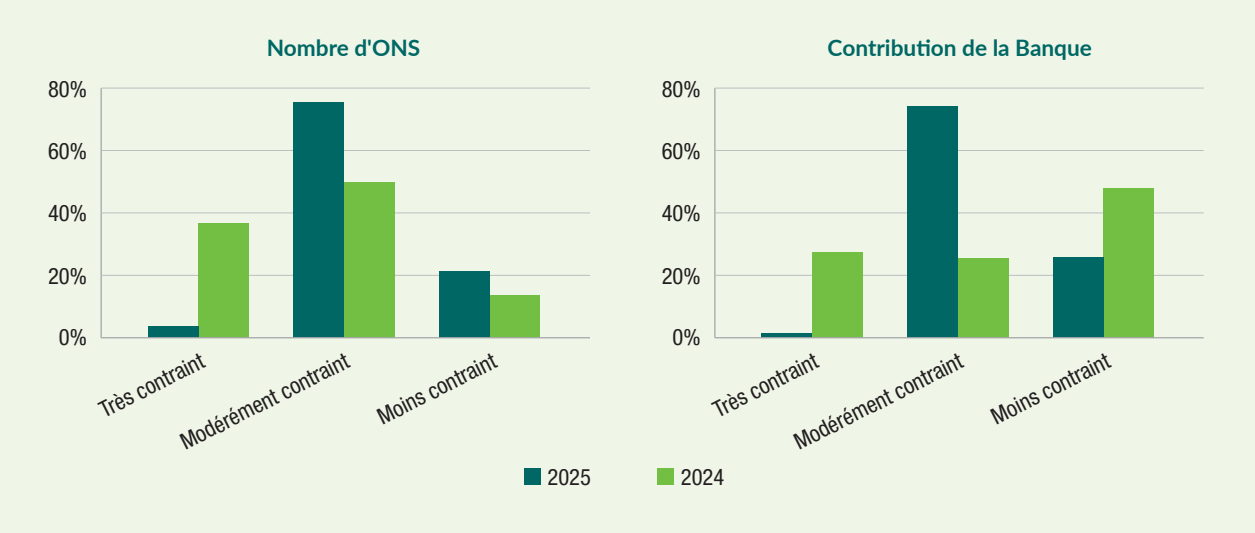
Source : Calculs de la BAD à partir des données ADOA.

e. Contexte de marché et de développement

La compréhension du contexte de marché et de développement du pays permet à la Banque de hiérarchiser ses projets et d'allouer ses ressources. La classification du degré de sous-développement, et donc du déficit de développement à combler, est très fine, spécifique à chaque secteur et dynamique dans l'ADOA 3.0, car le cadre est mis à jour chaque année à l'aide de plus de 70 indicateurs de marché. La prise en compte du niveau de développement du marché revient également à reconnaître le fait que certaines régions et certains secteurs au sein de certains pays peuvent présenter toutes les caractéristiques pertinentes du sous-développement ou de la fragilité sans que le pays ne soit officiellement classé comme sous-développé ou fragile. Les marchés présentant les écarts les plus importants au cours d'une année donnée sont classés comme « *Très contraint* », suivis des marchés « *Modérément contraint* », puis, enfin, des marchés « *Moins contraint* ».

En 2025, seul un des 28 ONS approuvées se situait dans un marché *Très contraint*, tandis que 75 % de l'ensemble des projets se situaient dans un marché *Modérément contraint*. En revanche, en 2024, 11 des 30 ONS approuvées se situaient dans des marchés Très contraint, et 50 % étaient sur des marchés *Modérément contraint*. Pourtant, la contribution de la Banque aux pays en transition a atteint 17 pays, soit 4 de plus qu'en 2024, grâce au financement d'ONS multinationales où les risques plus élevés associés aux pays en transition se conjuguent à ceux liés aux marchés modérément développés. Toutefois, la part de la contribution de la Banque aux marchés *Moins contraint* était nettement plus importante en 2024, représentant 48 % de son financement total. Bien que ces marchés n'aient bénéficié que d'une poignée de projets en 2024, ceux-ci étaient tous de grande envergure. En 2025, la part de la Banque sur ces marchés est tombée à seulement 26 %. La **figure 13** résume la répartition des ONS approuvées par contexte de développement.

Figure 13 : Répartition des opérations non souveraines approuvées par contexte de développement, 2025 comparé à 2024



Source : Calculs de la BAD à partir des données ADOA.

f. Accès au financement

L'accès au financement est un élément essentiel de l'inclusion financière ; il permet aux petites entreprises de développer leurs activités, de recruter du personnel, d'investir dans des équipements et d'améliorer leur productivité. En 2025, les ONS approuvées par la Banque ont soutenu des prêts à plus de 8 000 petites entreprises, pour une valeur totale de 300 millions de dollars, avec un prêt moyen de 37 640 dollars et une maturité de 10 ans — soit le double du nombre d'entreprises soutenues en 2024. Une autre contrainte majeure à laquelle sont confrontées les entreprises africaines est l'accès au financement du commerce, qui leur permettrait de s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales et de soutenir leur participation au commerce et à la concurrence à l'échelle mondiale. En 2025, les ONS approuvées sont soutenues par 57 intermédiaires financiers répartis dans 21 pays africains, où elles visent à élargir l'accès au financement du commerce, avec des expositions au risque dépassant 800 millions de dollars.



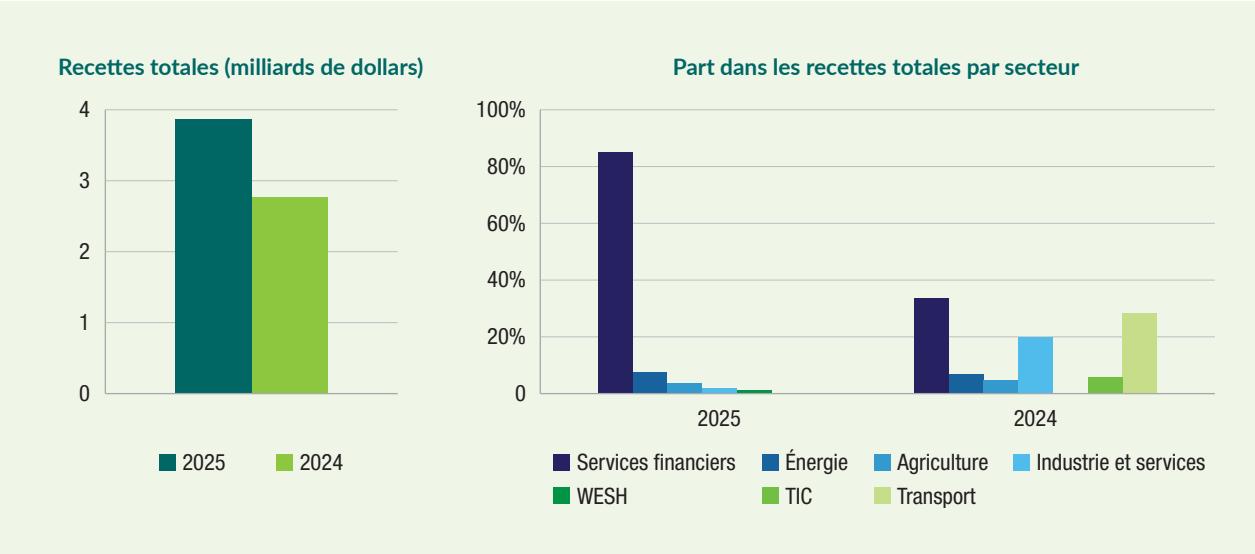
g. Génération de recettes publiques

Les ONS approuvées en 2025 sont censées générer approximativement 3,85 milliards de dollars de recettes publiques, soit une augmentation de 40 % par rapport aux 2,75 milliards de dollars de 2024 (**figure 14**). En 2025, la part la plus importante se concentre dans le secteur des services financiers, qui représentait 85 % du total des recettes publiques attendues. Ce secteur a représenté la totalité de l'augmentation par rapport à 2024. Dans l'ensemble, les ONS approuvées en 2025 présentent une concentration des recettes plus élevée qu'en 2024, année où la répartition entre les secteurs était plus équilibrée. Les activités liées aux ONS de la Banque contribuent à la génération de recettes publiques, renforçant ainsi la situation budgétaire.

h. Atténuation du changement climatique

La croissance verte durable est l'une des priorités stratégiques de la Banque, et la contribution de chaque ONS à cet égard est évaluée et notée. L'un des indicateurs clés est la réduction ou les économies

Figure 14 : Génération de recettes publiques, 2025 comparé à 2024



Source : Calculs de la BAD à partir des données ADOA.

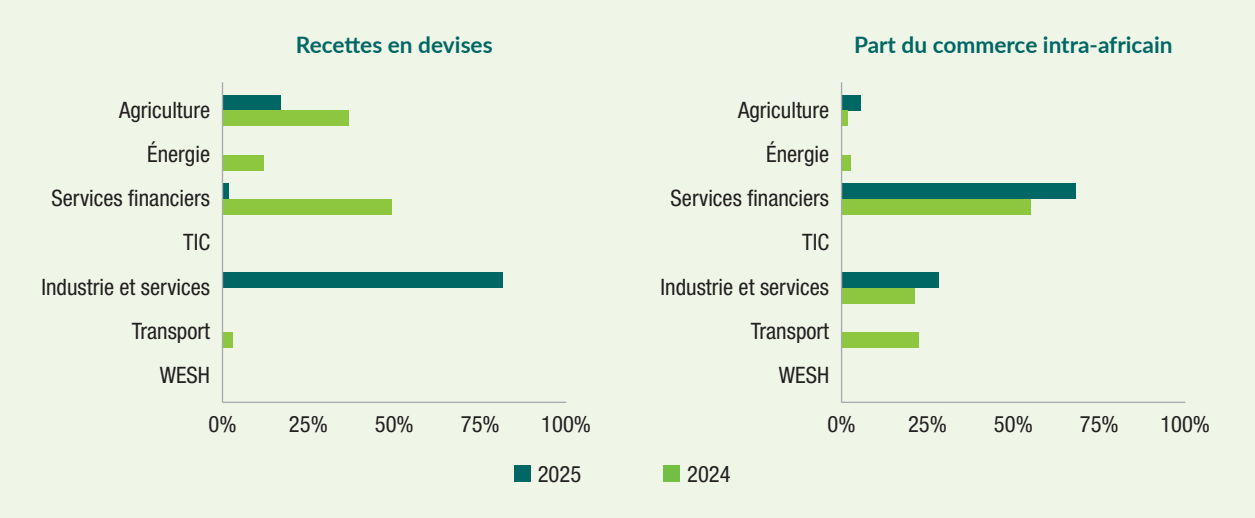
d'émissions de GES escomptées par an. En 2025, neuf ONS approuvées devraient permettre d'éviter 6,4 millions de tonnes d'émissions de CO_2 par an, contre 72,7 millions de tonnes en 2024. Cette différence ne s'explique pas par le nombre d'opérations, mais plutôt par la composition sectorielle du portefeuille. En particulier, l'année 2024 constitue un cas atypique, puisqu'un seul grand projet de transport représentait à lui seul environ 62 millions de tonnes de réductions d'émissions de CO_2 par an. À l'inverse, le portefeuille de 2025 est principalement composé de projets d'énergie renouvelable de plus petite envergure. Il convient de noter que les 1 945 MW de capacité de production électrique financés directement par la Banque en 2025 sont entièrement « verts », comprenant des centrales hydroélectriques, solaires, géothermiques et éoliennes. Par exemple, le projet géothermique de Menengai (35 MW) au Kenya devrait permettre d'éviter plus de 75 000 tonnes d'émissions de CO_2 par an, tout en raccordant plus de 100 000 nouveaux foyers au réseau électrique.

En 2025, les financements directs de la Banque en faveur de la production d'électricité sont entièrement « verts », couvrant des centrales hydroélectriques, solaires, géothermiques et éoliennes

i. Intégration régionale et commerce mondial

Dans l'ensemble, la contribution des ONS approuvées par la Banque à l'intégration régionale a diminué en 2025 par rapport à 2024. La part des ONS notées « *Bon* » ou « *Excellent* » dans la catégorie Intégration et Résilience est passée de 37 % (11 ONS sur 30) en 2024 à 29 % (8 ONS sur 28) en 2025, reflétant une légère baisse des performances sur les principaux indicateurs. L'un des indicateurs les plus importants de la catégorie *Intégration et Résilience*, à savoir les recettes en devises, a toutefois enregistré des progrès significatifs en 2025, augmentant de plus de 150 % pour atteindre 4,0 milliards de dollars, contre 1,55 milliard de dollars en 2024. Cela représente donc une avancée considérable dans le renforcement de la résilience des pays africains. En revanche, la valeur attendue du commerce intra-africain soutenu par les ONS approuvées a diminué de plus de 75 %, passant de 2,2 milliards de dollars en 2024 à 470 millions de dollars en 2025. Cette évolution reflète davantage les différences dans le type et l'ampleur des projets financés que le nombre d'ONS. Au cours des années précédentes, cette catégorie faisait la part belle aux ONS panafricaines, qui ont perdu de leur importance en 2025. Dans l'en-

Figure 15 : Parts du commerce par secteur, 2025 comparé à 2024

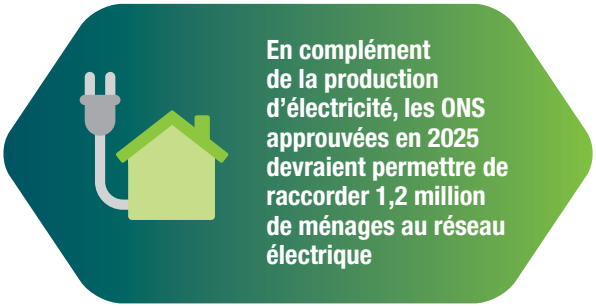


Source : Calculs de la BAD à partir des données ADOA.

semble, ce changement de priorité s'est reflété dans les parts sectorielles des recettes en devises et de la génération de commerce intra-africain. Si le secteur des services financiers est resté le principal contributeur au commerce intra-africain tant en 2025 qu'en 2024, il constitue une source de recettes en devises bien moins importante en 2025, où les secteurs réels de l'agriculture, de l'industrie et des services sont les principaux contributeurs (**figure 15**).

j. Production d'électricité

Le développement des infrastructures énergétiques figure parmi les priorités de la Banque. En 2025, le nombre d'ONS approuvées pour le financement de la production d'électricité est passé de 11 en 2024 à 7, tandis que la contribution globale de la Banque a légèrement augmenté, passant de 392 millions de dollars à 419 millions de dollars (7 %). Toutefois, l'augmentation de la capacité installée totale escomptée des ONS approuvées en 2025 n'est que de 1 945 MW, soit environ 65 % de moins qu'en 2024, année où les ONS de la Banque avaient financé une capacité installée totale prévue de 5 208 MW. Il convient de noter que l'année 2024 constitue un cas atypique, avec une importante ONS impliquant l'Africa Finance Corporation dans le secteur des services financiers, pour laquelle la contribution de 30 millions de dollars a soutenu le financement du développement d'environ 3 300 MW de capacité installée attendue, ce qui explique en grande partie l'écart observé entre 2024 et 2025. La prise en compte des seules ONS du secteur de l'énergie permet de constater que les ONS approuvées en 2025 étaient très similaires à celles de 2024 quant à leur contribution à la production d'électricité en Afrique.



Pour compléter la production d'électricité, les ONS en 2025 sont censées soutenir le raccordement de 1,2 million de foyers, ce qui représente une augmentation sensible par rapport à 2024, où sept ONS du secteur de l'énergie devaient potentiellement permettre 330 000 nouveaux raccordements domestiques.

k. Autres résultats en matière de développement

Plusieurs ONS approuvées en 2025 devraient produire d'importants résultats en matière de dévelop-

pement qui n'entrent dans aucune des catégories susmentionnées. L'agriculture reste la principale source d'emplois pour de nombreux PMR et un important moteur potentiel de la croissance économique et de la création d'un surcroît de valeur ajoutée régionale. Les petits exploitants agricoles constituent un des segments les plus importants du secteur agricole. Trois ONS ont apporté un soutien à plus de 27 000 petits exploitants en 2025. Par exemple, Zambeef, une entreprise zambienne de produits alimentaires et d'agroalimentaire intégrée verticalement dans la chaîne du froid, devrait créer 1 398 emplois en ETP, générer une valeur ajoutée de 93 millions de dollars (valeur actuelle nette à un taux d'actualisation de 12 %) et intégrer 12 400 petits exploitants agricoles à sa chaîne d'approvisionnement.

La création d'une plus grande valeur ajoutée et d'emplois est encore plus importante dans les secteurs de l'industrie et des services, en particulier lorsqu'elle s'accompagne d'un renforcement des liens économiques locaux et d'un transfert de connaissances. Les ONS du secteur de l'industrie et des services devraient générer 1,57 milliard de dollars (valeur actuelle nette à un taux d'actualisation de 12 %) de valeur ajoutée supplémentaire et créer près de 10 000 emplois en ETP. Par exemple, le prêt accordé à Nyanza Light Metals devrait générer une valeur ajoutée supplémentaire de 1,10 milliard de dollars (valeur actuelle nette à un taux d'actualisation de 12 %), avec une expansion de sa chaîne d'approvisionnement nationale estimée à 736 millions de dollars (valeur actuelle nette à un taux d'actualisation de 12 %). Il permettra de créer 1 386 emplois en ETP, qui s'accompagneront d'une formation formelle pour 882 employés, avec des programmes portant sur les procédures de laboratoire et la production d'échantillons, le maniement des équipements, la maintenance des installations et le traitement avancé des minerais.





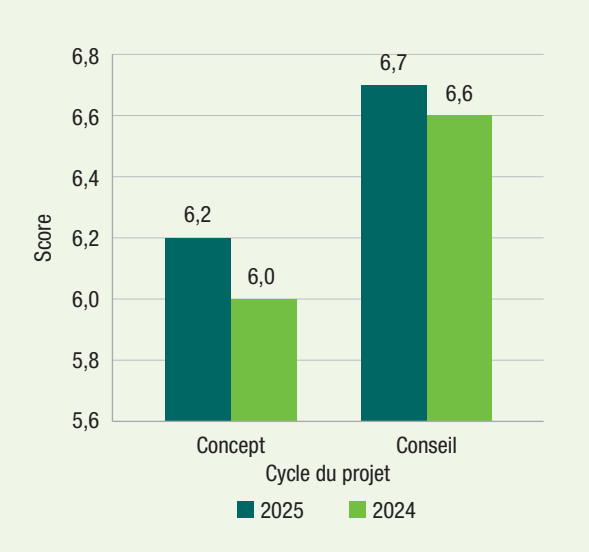
5. Amélioration de la qualité à l'entrée et contribution aux points cardinaux

5.1 Qualité à l'entrée

La division ECMR.2 joue un rôle consultatif important dans le traitement des ONS au sein de la Banque, et son indépendance est essentielle à la réussite de cette mission. Son indépendance est également importante pour son succès dans la fourniture de conseils aux départements sectoriels et à la Haute Direction sur les résultats en matière de développement de chaque ONS et sur l'additionnalité de la Banque. Cette fonction consultative permet de donner moins de priorité aux projets problématiques ou met les experts sectoriels en mesure d'améliorer la conception des projets afin de renforcer les impacts attendus sur le développement. À ce titre, l'ADOA contribue à améliorer la qualité initiale des ONS.

La **figure 16** montre que les notes globales de l'additionnalité se sont améliorées entre le lancement et la présentation au Conseil d'administration pour les 28 ONS approuvées en 2025. L'amélioration globale de 0,5 point, ayant porté la note moyenne de 6,2 au lancement à 6,7 au stade de la présentation au Conseil, est similaire à celle observée en 2024, où la moyenne était passée de 6,0 au lancement à 6,6 au stade de la présentation au Conseil. Cette amélioration est encore plus frappante si on limite l'échantillon aux 12 ONS approuvées après avoir reçu une note de l'ADOA au stade de la conception. Ces projets avaient une note moyenne de 5,9 au stade de la conception et ont progressé de 0,9 pour atteindre une moyenne de 6,8 au stade de la présentation au Conseil. Ce résultat traduit l'importante valeur ajoutée que l'expertise et les évaluations de l'ADOA continuent d'apporter à l'amélioration de la qualité initiale des ONS.

Figure 16 : Améliorations de l'additionnalité sur le cycle de vie du projet, 2025 comparé à 2024



Source : Calculs de la BAD à partir des données ADOA.

Étant donné que l'ADOA attribue uniquement une note et non un score au stade de la conception pour les résultats en matière de développement, et que la rationalisation du traitement des projets mise en place par la Banque en 2025 a fait que davantage de projets passent directement à la phase d'évaluation sans faire l'objet d'une évaluation ADOA au stade de la conception (16 ONS sur 28), il est moins judicieux de comparer les scores ADOA sur le cycle de vie du projet comme les années précédentes. En général, le score ADOA pour les résultats en matière de développement attribué lors de l'évaluation est le même que celui attribué au stade de la présentation au Conseil, car quasiment aucune information supplémentaire n'est fournie ni aucune modification apportée au projet après la phase d'évaluation.



5.2 Contributions aux Quatre Points cardinaux

Les 28 ONS approuvées en 2025 apportent des contributions importantes à l'ensemble des Quatre Points cardinaux (**tableau 6**).

Tableau 6 : Contributions choisies des ONS aux Quatre Points cardinaux

Point cardinal	Contribution des ONS
Améliorer l'accès au capital : mobiliser les ressources financières de l'Afrique	• Contribution de la Banque, d'un montant de 1,836 milliard de dollars, ayant soutenu des projets dont le coût total s'élevait à 27,8 milliards de dollars (ratio catalytique de 15:1). • Contribution de la Banque de 544 millions de dollars ayant soutenu des fonds de capitaux privés représentant un portefeuille de projets de 11,1 milliards de dollars (ratio catalytique de 20:1).
Réformer et consolider les systèmes, les institutions et les talents financiers du continent pour affirmer le rôle de l'Afrique sur la scène mondiale	• Contribution de la Banque de 1 858 milliard de dollars aux ONS du secteur des services financiers. • Contribution de la Banque de 55 millions de dollars ayant soutenu des fonds de capital-risque représentant un portefeuille de projets de 1,77 milliard de dollars. • Deux ONS soutenant des IFD régionales grâce à une contribution de la Banque de 214 millions de dollars (12 % de la contribution totale de la Banque pour les services financiers) et un portefeuille de projets prévu de 2,23 milliards de dollars. • Fonds de capital-investissement dans les énergies renouvelables conçu par une IFD, avec une contribution de la Banque de 40 millions de dollars, pour lequel les engagements à la clôture finale devraient s'élever à 1 milliard de dollars. • Dix prêts à long terme, avec une contribution de la Banque de 1,05 milliard de dollars, censés générer des financements à long terme d'un montant total de 6,51 milliards de dollars.
Tirer parti de la transformation démographique pour le développement économique	• Emplois créés pour les femmes : 14 646 (38 % des créations totales d'emplois et augmentation de 30 % par rapport à 2024). • Emplois créés pour les jeunes : 20 386 (53 % des créations totales d'emplois.
Construire des infrastructures résilientes face au changement climatique et apporter une forte valeur ajoutée aux ressources naturelles	• 1 945 MW de capacité d'énergie propre installée. • 6,4 millions de tonnes de CO_2 évitées. • 1,57 milliard de dollars de valeur ajoutée supplémentaire totale (valeur actuelle nette à un taux d'actualisation de 12 %).

Source : Rapport ADOA de la BAD.



6. Production de connaissances, renforcement des capacités et vulgarisation

En tant que composante du Département ECMR au sein du Complexe ECVP, la Division ECMR.2 mène des travaux de recherche analytique et appliquée pertinents pour les opérations de la Banque ainsi que pour les enjeux de développement des PMR.

6.1 Production de connaissances

En 2025, la Division ECMR.2 a poursuivi ses activités de production de connaissances (**tableau 7**) en élaborant 25 notes d'orientation ou notes de veille économique, cinq documents de travail, 12 articles publiés dans des revues à comité de lecture, ainsi qu'un chapitre d'ouvrage. Au total, la Division a produit 43 produits de connaissance en 2025, contre 36 l'année précédente, soit une progression globale de 19 % sur la période. Cette augmentation a principalement été portée par la hausse du nombre de notes d'orientation ou notes de veille économique et

Tableau 7 : Produits de connaissance d'ECMR.2, 2025 comparé à 2024

	2025	2024	Variation
Documents de travail	5	9	–44 %
Notes d'orientation et de synthèse	25	17	+47 %
Articles évalués par des pairs	12	10	+20 %
Chapitre de livre	1	–	–
Total	**43**	**36**	**+19 %**

Source : Données ADOA de la BAD.

d'articles scientifiques évalués par les pairs, laquelle a plus que compensé la baisse du nombre de documents de travail. Dans l'ensemble, cette production témoigne de la capacité continue de la Division à générer des connaissances fondées sur des données probantes afin d'éclairer la conception des projets et des opérations de la Banque, ainsi que le dialogue sur les politiques publiques et les services de conseil dans les PMR.

La connaissance qu'a la Division des spécificités des marchés locaux dans les PMR, ainsi que sa capacité à appliquer des outils de modélisation économique, ont eu un impact inestimable sur la mesure et l'évaluation des impacts d'un large éventail d'ONS de la Banque. Les trois études suivantes illustrent cet aspect avec une particulière clarté, à savoir :

- « *Contraintes financières et exportations : données au niveau des entreprises au Kenya et en Tanzanie* », publié dans la Revue africaine de développement, qui aborde des questions clés concernant l'accès au financement en général et au financement du commerce en particulier.
- « *Rôle des fintechs africaines dans la facilitation de la télémigration* » publié comme document de travail à la Harvard Business School, examine comment l'innovation dans le domaine des technologies financières permet à l'Afrique de participer aux marchés mondiaux des services numériques et aux chaînes d'approvisionnement.
- « *Au-delà du bilan : stratégies de financement des PME pour les immobilisations en période de contraintes* », publié dans la revue *Finance Research Letters*, documente et analyse comment les contraintes financières affectent la manière dont les petites et moyennes entreprises structurent et hiérarchisent leurs stratégies de financement.

6.2. Projets d'évaluation d'impact en cours

La Division mène actuellement deux projets de recherche en évaluation d'impact financés par des dons du Fonds de coopération économique Corée-Afrique (KOAFEC), à savoir : i) le projet de recherche sur le classement et la certification de la qualité des céréales au Ghana, soutenu par un don de près de 500 000 dollars ; et ii) le projet de recherche sur les pertes et le gaspillage alimentaires en Ouganda, soutenu par un don de 634 979 dollars. Ces projets ont été approuvés respectivement en 2022 et 2023. Ces projets mettent en évidence la capacité de la Division à mobiliser des ressources auprès de sources externes pour financer des études phares et des produits de connaissance, en complément des financements fournis à travers le budget administratif.

• Projet de recherche sur le classement et la certification de la qualité des céréales au Ghana

Le projet de recherche sur le classement et la certification des céréales vise à transformer la chaîne de valeur du maïs au Ghana en s'attaquant aux problématiques de longue date liées à la qualité, à la sécurité et à l'efficacité du marché. Le projet vise à améliorer la qualité des céréales, à augmenter les revenus des agriculteurs et à réduire les risques pour la sécurité alimentaire liés à la contamination par les aflatoxines. Lancé en octobre 2023, il a mené à bien un recensement à grande échelle des ménages



dans 298 communautés, identifiant 26 301 ménages et établissant une base d'échantillonnage pour les étapes suivantes, suivie d'une enquête de référence rigoureuse auprès d'environ 3 400 ménages producteurs de maïs en 2024. Il a également mené à bien sa première intervention majeure, en formant 1 952 agriculteurs (représentant 88 % du groupe de traitement) aux meilleures pratiques agricoles et post-récolte. La formation comprenait des démonstrations pratiques en matière d'analyse des céréales, de mesure de l'humidité, d'échantillonnage des aflatoxines et de classement. En 2025, l'équipe de recherche a rendu visite aux agriculteurs après la récolte de la campagne secondaire, a prélevé des échantillons de maïs et les a envoyés aux laboratoires *Ghana Commodity Exchange* de Kumasi, Ejura et Wenchi pour analyse. Comme prévu pour la saison sèche, les résultats montrent que 88 % des échantillons se situaient en dessous de la limite réglementaire d'aflatoxines de 5 parties par milliard. Cependant, 31 % des échantillons ont été classés « grade 4 » ou moins, ce qui laisse entrevoir des problèmes importants liés à des défauts visibles et à la commercialisation. Au cours du dernier trimestre de 2025, les préparatifs pour l'évaluation de la campagne principale ont commencé. Le processus d'échantillonnage a permis de recueillir 1 674 échantillons, qui sont en cours d'analyse en laboratoire.

- ### Projet de recherche sur les pertes et le gaspillage alimentaires en Ouganda

L'étude mesure à titre expérimental la disposition des commerçants à payer pour des services de stockage frigorifique partagés et alimentés à l'énergie solaire sur les marchés urbains de denrées fraîches en Ouganda, et évalue l'impact de la conception de l'information sur la demande et l'utilisation. L'objectif est de déterminer les prix et les caractéristiques des services qui encouragent l'adoption de technologies réduisant les pertes alimentaires, afin d'éclairer les opérateurs et les investisseurs en quête de solutions de stockage frigorifique évolutives. En 2025, une étude préliminaire évaluant les marchés alimentaires de Kampala et l'utilisation de la réfrigération a été commandée et menée à bien. L'étude a révélé que les 63 marchés alimentaires de la ville de Kampala présentent une répartition très inégale des commerçants des fruits et légumes. L'évaluation de 2025, menée sur 13 marchés prioritaires, montre un recours massif à des méthodes de stockage traditionnelles et peu efficaces, ainsi que de graves pertes post-récolte : les commerçants perdent environ un tiers des fruits et un quart des légumes chaque semaine, principalement en raison de la chaleur, des retards de vente et d'une mauvaise manipulation. Les tomates et les avocats dominent sur les plans des volumes, de la vulnérabilité et de la



détérioration, ce qui en fait des cibles de choix pour les services de stockage frigorifique. La connaissance de l'entreposage frigorifique est faible, mais les avantages perçus sont élevés, la plupart des commerçants étant prêts à payer pour des installations à proximité fonctionnant selon un système de paiement à l'utilisation, et préférant des services simples de stockage uniquement. Cependant, les obstacles à l'adoption de cette solution, notamment les frais, la distance et les préoccupations en matière de sécurité, restent importants. Dans l'ensemble, les résultats révèlent d'importants écarts en matière de durée de conservation, des pertes économiques significatives et une forte demande latente pour un entreposage frigorifique local abordable, accessible et fiable.

La Banque a effectué une mission préparatoire en 2025 afin d'engager le dialogue avec le gouvernement et d'obtenir l'adhésion et l'appropriation des autorités, d'identifier des partenaires nationaux et de sélectionner des marchés alimentaires éligibles pour l'intervention. Le ministère du Commerce, de l'Industrie et des Coopératives de l'Ouganda ainsi que l'Autorité municipale de la ville de Kampala ont accueilli favorablement l'initiative et se sont engagés à la soutenir. Plusieurs partenaires au développement, dont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui mène des efforts complémentaires de modernisation des marchés, ont également exprimé leur intérêt à collaborer avec la Banque dans le cadre du projet. Une liste restreinte de cinq marchés a été identifiée pour un éventuel déploiement, et le processus d'acquisition de deux unités de stockage frigorifique conteneurisées de 40 pieds alimentées à l'énergie solaire est actuellement en cours.

6.3. Diffusion des connaissances

Il est important de diffuser les principaux résultats et enseignements issus des produits de connaissance générés par la Division. Pour assurer une articulation efficace entre la recherche et les opérations, il est tout aussi essentiel de partager et de discuter de ces travaux avec les équipes opérationnelles et les parties prenantes internes. En 2025, la Division a présenté les travaux de recherche produits par son personnel dans le cadre de 7 séminaires internes de recherche.



En outre, les membres du personnel de la Division ont participé à 6 conférences internationales afin de diffuser les résultats de leurs recherches en cours. Celles-ci comprenaient notamment la Conférence 2025 sur le développement économique en Afrique du Centre d'études des économies africaines de l'Université d'Oxford (Royaume-Uni), la Conférence Chine 2025 de l'International Society for the Advancement of Financial Economics, la réunion annuelle de l'Association italienne d'économie (Italie), la conférence de l'American Economic Association à San Francisco (États-Unis), la réunion annuelle du Harmonized Indicator for Private Sector Operations (Luxembourg) ainsi que l'Africa International Conference 2025 (Royaume-Uni). Ces participations ont offert de précieuses plateformes d'échanges académiques, permettant au personnel (i) de recevoir des retours constructifs afin de renforcer la qualité ainsi que la pertinence opérationnelle et en matière de politiques publiques de leurs travaux, tout en améliorant leurs perspectives de publication dans des revues internationales réputées à comité de lecture ; et (ii) d'identifier et de développer des opportunités potentielles de recherche collaborative.



7. Conclusion

L'ADOA est indispensable pour suivre les performances des ONS de la Banque, s'assurer que leur additionnalité est conforme aux objectifs de développement de la Banque et prévenir l'éviction des investissements privés. L'ADOA joue à la Banque un rôle essentiel dans l'évaluation des ONS afin de déterminer leur additionnalité et les résultats qui en sont escomptés en matière de développement. En 2025, 46 ONS ont été évaluées, dont 28 ont été approuvées par le Conseil d'administration, les notations indiquant une additionnalité satisfaisante, soit « *Positive* », soit « *Très positive* » en matière d'additionnalité globale. L'additionnalité de la Banque reste essentiellement financière, mais elle est conçue pour favoriser l'investissement et la participation du secteur privé plutôt que de les évincer.

Les différents projets présentaient également un fort potentiel de création d'emplois et ont contribué à l'augmentation des recettes fiscales et à un renforcement de l'intégration régionale. Les ONS approuvées en 2025 devraient générer au total 38 734 emplois en ETP, 3,85 milliards de dollars de recettes fiscales supplémentaires et 4,0 milliards de dollars de recettes en devises. Elles ont également contribué à réduire les inégalités entre les genres, à autonomiser les jeunes et à créer des emplois. Elles en outre atténué les contraintes de financement auxquelles est confronté le secteur privé, en particulier les entreprises opérant dans des États en transition caractérisés par la fragilité.

La Division a continué de démontrer ses capacités de recherche, contribuant à la production de produits de connaissance pertinents pour éclairer les opérations et les stratégies de la Banque, ainsi que le dialogue sur

les politiques publiques et les services de conseil dans les PMR. La Division a valorisé les résultats de ses recherches à travers des échanges réguliers avec les départements opérationnels ainsi que des présentations lors de plateformes de diffusion internes et externes. Plus important encore, les produits de connaissance générés à partir des projets évalués permettront de tirer des enseignements applicables au-delà des spécificités de chaque ONS prise individuellement.



Additionnalité et évaluation des résultats en matière de développement (**ADOA**) | Rapport annuel 2025

Annexe 1 : Liste des opérations non souveraines en 2025

					NCP TIC		NCP OpsCom		REP TIC		REP OpsCom		CONSEIL	
Date de présentation au Conseil	Titre du projet	Pays	Secteur principal	Contribution de la Banque (millions de dollars)	Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement	Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement	Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement	Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement	Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement
19/11/2025	Fonds d'entrepreneuriat Adenia I	Multinational	Services financiers	15	Marginalement positive	Bon			Marginalement positive	Bon			Marginalement positive	Bon
14/05/2025	Arise Integrated Industrial Platforms (Arise IIP) - Souscription de titres de créance convertibles	Multinational	Industrie et services	100	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Très bon	Positive	Très bon	Positive	Très bon
14/07/2025	Programme d'expansion de la cuisson électrique grâce aux cuisinières de marque Burn (BEEP)	Multinational	Industrie et services	4					Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon
12/06/2025	Cabeólica Phase 2 (13,5 MW et système de stockage d'énergie par batterie - BESS)	Cabo Verde	Énergie	22					Marginalement positive	Très bon	Marginalement positive	Très bon	Marginalement positive	Très bon
01/12/2025	Crédit Communautaire d'Afrique (CCA BANK)	Cameroun	Services financiers	29					Positive	Très bon	Positive	Très bon	Positive	Très bon
25/06/2025	Prêt infranational à la ville de Johannesburg (CoJ)	Afrique du Sud	WESH	139	Positive	Bon			Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon
24/10/2025	Emerging Africa & Asia Infrastructure Fund (EAAIF 4)	Multinational	Services financiers	100					Très positive	Bon			Très positive	Bon
10/12/2025	Fonds d'Equipement Communal (FEC)	Maroc	Services financiers	150	Marginalement positive	Bon	Marginalement positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon
12/11/2025	FirstRand Bank Ltd.	Afrique du Sud	Services financiers	300	Insatisfaisante	Bon	Marginalement positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon
29/10/2025	Parc solaire photovoltaïque de 20 MW de Garneton Nord	Zambie	Énergie	15					Très positive	Bon	Très positive	Bon	Très positive	Bon
27/06/2025	Générale de Banque Mauritanie : Facilité de financement du commerce	Mauritanie	Services financiers	23					Positive	Bon			Positive	Bon
08/12/2025	Industrial Development Corporation (IDC)	Afrique du Sud	Services financiers	114	Positive	Bon			Positive	Bon			Positive	Bon
25/06/2025	Intercontinental Investment Bank Djibouti (IIB-Djibouti)	Djibouti	Services financiers	10					Positive	Bon			Positive	Bon
12/11/2025	Mohammed Enterprise Tanzania Ltd (« MeTL »)	Tanzanie	Agriculture	25	Positive	Bon			Positive	Bon			Positive	Bon
26/03/2025	Programme d'expansion et de rénovation de Minapharm	Égypte	Industrie et services	16	Positive	Bon			Positive	Très bon			Positive	Très bon
11/07/2025	Mota Engil Engenharia E Construcao Africa	Multinational	Services financiers	211	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Très bon	Positive	Très bon	Positive	Très bon
18/07/2025	Nedbank Group Limited (NGL)	Multinational	Services financiers	220					Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon
03/12/2025	Autorité nigériane des investissements souverains (NSIA)	Nigeria	Services financiers	100	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon
22/10/2025	Nyanza Light Metals	Afrique du Sud	Industrie et services	75	Positive	Bon			Très positive	Très bon			Très positive	Très bon
03/12/2025	Garantie partielle de crédit pour soutenir un prêt vert à l'OCP	Maroc	Services financiers	521	Marginalement positive	Bon	Marginalement positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon
24/11/2025	Projet géothermique de Menengai de 35 MW	Kenya	Énergie	17	Positive	Bon			Très positive	Très bon			Très positive	Très bon
15/10/2025	M300-Phase 2 du programme Électricité pour tous (PEPT) Obligation sociale	Côte d'Ivoire	Énergie	27					Positive	Très bon			Positive	Très bon
11/06/2025	Projet Scatec de centrale solaire photovoltaïque de 1 GW et de stockage d'énergie par batterie de 100 MW/200 MWh	Égypte	Énergie	184	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon
30/04/2025	Projet d'énergie solaire photovoltaïque de 42 MWac à Sokodé	Togo	Énergie	28	Positive	Bon			Très positive	Bon			Très positive	Bon
24/09/2025	SUCDEN Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	Agriculture	117					Positive	Bon			Positive	Bon
17/09/2025	The Currency Exchange Fund (TCX)	Multinational	Services financiers	25	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Très bon	Positive	Très bon	Positive	Très bon
16/07/2025	Project Zafiri DRE Equity Platform	Multinational	Services financiers	40	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon
30/04/2025	Zambeef Products PLC	Zambie	Agriculture	32	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon	Positive	Bon

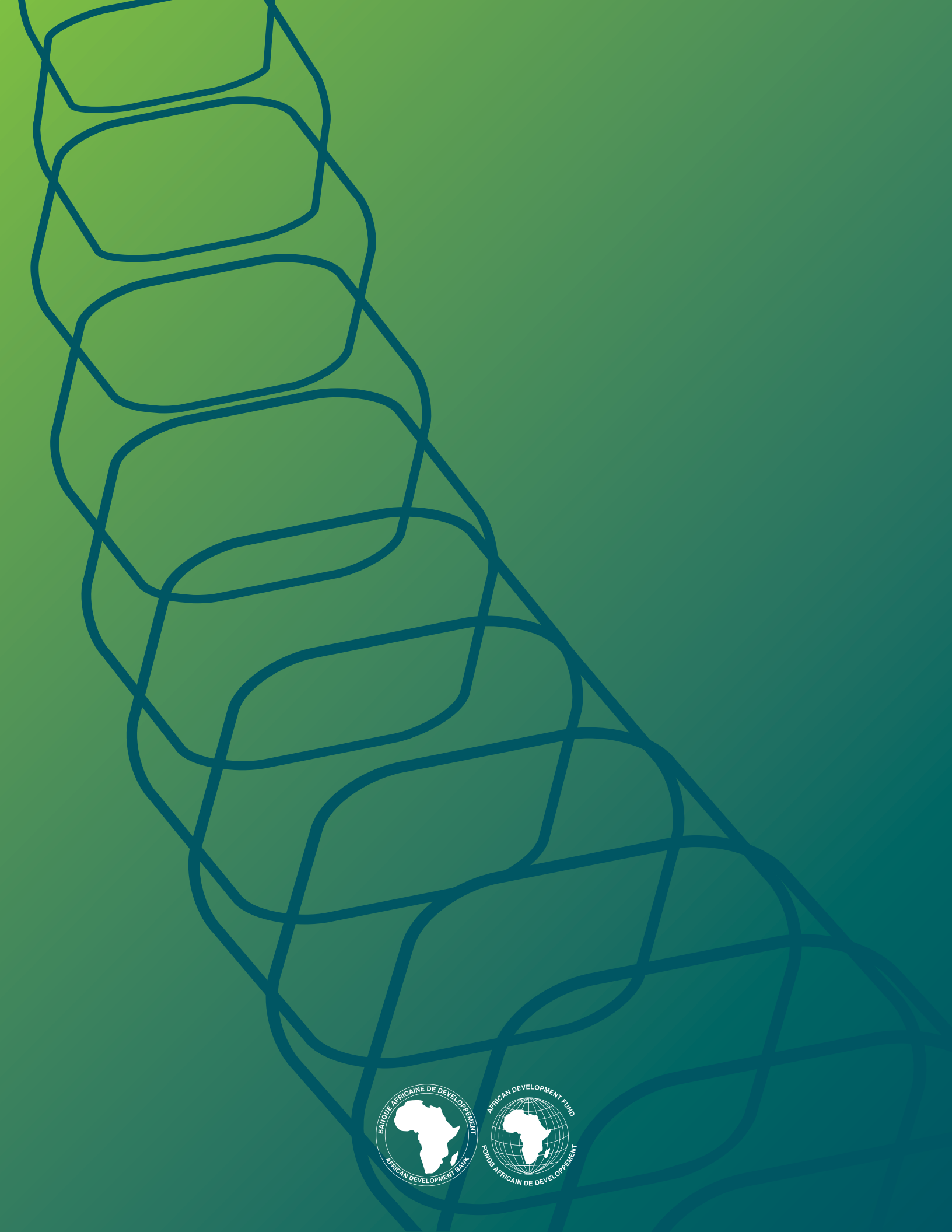
Source : Rapports ADOA de la BAD.

Annexe 2 : La division ECMR.2 en 2025

Nom	Poste
Anthony SIMPASA	Directeur, ECMR
Eugene BEMPONG NYANTAKYI	Chef de division, ECMR.2
Francis KEMEZE	Économiste de recherche en chef, ECMR.2
Omolola AMOUSSOU	Économiste de recherche en chef, ECMR.2
Patrick MABUZA	Économiste de recherche principal, ECMR.2
John Herbert AINEMBABAZI	Économiste de recherche principal, ECMR.2
Sahawal ALIDOU	Économiste de recherche principal, ECMR.2
Oriéta COVI	Économiste de recherche supérieure, ECMR.2
Michael MACHOKOTO	Économiste de recherche senior, ECMR.2
Mamadou BAH	Économiste de recherche senior, ECMR.2
George MARBUAH	Économiste de recherche senior, ECMR.2
Josephine Gakii GATUA	Économiste de recherche, ECMR.2
Lucette ALESSE	Assistant d'équipe, ECMR.2

Annexe 3 : Produits de la recherche 2025

	Titre	Publication	En ligne
Articles de revues et rapports			
1	Nuances linguistiques et évaluation des investissements des entreprises dans l'innovation	*Lettres de recherche financière*	Lien
2	Structure linguistique et financement des entreprises : le rôle de la référence temporelle au futur	*Revue internationale d'analyse financière*	Lien
3	Au-delà du bilan : stratégies de financement des immobilisations des PME dans un contexte de contraintes	*Lettres de recherche financière*	Lien
4	Variabilité climatique et son impact sur le choix des installations d'assainissement en Éthiopie	*Discover Water*	Lien
5	Compétences non cognitives et volonté de souscrire à une assurance récolte indexée sur la sécheresse au Ghana	*Climat et développement*	Lien
6	Adhésion à l'association des usagers de l'eau et implications pour la sécurité alimentaire	*Revue d'agriculture et de sécurité alimentaire*	Lien
7	Femmes, hommes et argent : une analyse de la résilience financière sous l'angle du genre	*Economics Letters*	Lien
8	Du code à la créativité : l'impact des origines juridiques sur l'innovation des entreprises privées	*Economics Letters*	Lien
9	Transferts de fonds nationaux et internationaux et création d'emplois dans les entreprises familiales au Nigeria et en Ouganda	*Revue d'économie du développement*	Lien
10	Dynamique de l'offre de financement du commerce en Afrique	*Rapport sur le financement du commerce international*	Lien
11	Contraintes financières et exportations : données probantes au niveau des entreprises au Kenya et en Tanzanie	*Revue africaine de développement*	Lien
12	Le rôle des fintechs africaines dans la facilitation de la télémigration	*Document de travail de la Harvard Business School*	Lien
Chapitre de livre			
1	Rôle du secteur privé africain dans le financement du développement	*Financing African Economies from Within*	Lien
Documents de travail et notes d'orientation			
1	L'anxiété financière est-elle influencée par le genre ? Une analyse transversale menée pendant la pandémie de COVID-19	Document de travail	
2	Du code à la créativité : l'impact des origines juridiques sur l'innovation dans les entreprises privées	Document de travail	
3	L'effet des structures linguistiques sur la résilience économique : données issues des situations d'urgence, de l'état de préparation et des mécanismes d'adaptation	Document de travail	
4	Temps verbaux et tentations : l'orientation temporelle linguistique influence-t-elle la corruption ?	Document de travail	
5	Différences entre les sexes dans les performances à l'exportation : quelques données probantes internationales	Document de travail	


BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
AFRICAN DEVELOPMENT BANK
AFRICAN DEVELOPMENT FUND
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT